

bon jour

Météo

Nuageux avec possibilité d'averses. Dimanche, beau et doux.

Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre, 6-0-4.

la région

Espoir à Jonquière

Le député Gilles Marceau se demande si la déconfiture du projet GM ne pourrait pas se transformer en planche de salut pour le centre des données.

Page A 3

le québec

Sondage

Un sondage CROP réalisé par le Conseil du patronat favorise à 62 pour cent la participation des chefs d'entreprise à la campagne référendaire.

Page A 7

Le nucléaire au Québec

Le Québec devra recourir à l'énergie nucléaire d'ici l'an 2000, selon une recommandation du Conseil de planification et de développement du Québec.

Page A 7

le canada

Réforme du SCFP

Le Syndicat canadien de la fonction publique s'engage dans un ambitieux projet de réforme.

Page A 10

Allmand contre la cravate

Warren Allmand soutient que la cravate ne fait pas le député.

Page A 10

Coût du pétrole

Le gouvernement fédéral prendra sous peu "la difficile décision" d'augmenter de façon sensible le coût des produits pétroliers.

Page B 7

le monde

Victoire de Carter

Nette victoire de Carter contre Kennedy au scrutin pré-électoral de Floride.

Page B 10

Brejnev en vie

Brejnev n'est peut-être pas fort mais il n'est pas encore mort, contrairement aux rumeurs.

Page B 10

sommaire

— Annonces classées	B 7
— Bandes dessinées	B 6
— Bourse	A 9
— Bridge	B 6
— Décès	B 9
— Finances	A 8
— Horoscope	B 6
— Mots croisés	B 6
— Mot mystère	B 6
— Patron	B 9
— Sports	B 1

Pour nous rejoindre

Publicité	- 545-4474
Rédaction	- 545-4480
Abonnement	- 545-4664
Annonces classées	- 545-4895

MINI-LOTO
705298

Lancement de la SODEQ-SAGAMIE

par Gilles Lalancette

JONQUIÈRE — Le lancement officiel de la souscription visant à amasser \$1 million pour constituer le capital-actions de la Société de développement de l'entreprise québécoise SAGAMIE s'est déroulé hier. L'objectif des consultants à l'origine de ce projet est de constituer ce capital d'ici le 15 novembre mais en réalité, ils disposent de 120 jours pour accumuler cette somme.

Hier, à l'occasion d'une conférence d'information, le président provisoire de la SODEQ-SAGAMIE, M. André Bouchard, a indiqué que l'objectif du noyau d'hommes à la genèse du projet était de rendre cet organisme populaire.

D'ailleurs, il s'agit d'un mouve-

ment issu du milieu, et qui veut promouvoir la petite et moyenne entreprises au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Chibougamau et on parle même de la Côte-Nord.

Le processus est donc amorcé. Il s'agit d'abord d'amasser un capital de \$1 million. Le tout sera déposé en fiducie pour prouver la bonne foi du milieu à la Commission des valeurs mobilières du Québec qui, par la suite, devrait accorder une charte à la SODEQ-SAGAMIE.

Une fois cette démarche complétée, les consultants pourront ainsi procéder à la formation d'un conseil d'administration et débiter les opérations. Selon M. Gerald Brassard, commissaire industriel à Chicoutimi, il est probable que la SODEQ-SAGAMIE fasse

parler d'elle dès le mois de mars 1980.

C'est quoi une SODEQ?

En 1974, la Chambre de commerce du Québec présentait au gouvernement un mémoire où elle exprimait ouvertement sa position sur l'économie québécoise et ses divers agents économiques. Tout en soulignant l'importance du secteur manufacturier, le mémoire recommandait la mise en place d'institutions pouvant mettre à la disposition des petites et moyennes entreprises davantage de capitaux de risque.

Deux ans plus tard, la Loi sur les sociétés de développement de l'entreprise québécoise était adoptée, et en mai 1977, les règlements régissant les opérations des SO-

DEQ furent finalement approuvés.

Essentiellement, il s'agit d'une entreprise de développement régional. Les capitaux nécessaires sont déterminés par la loi et le minimum requis a été fixé à \$1 million dont \$350,000 versés. Puis, les PME régionales en bénéficieront car la loi stipule que 70 pour cent du produit de l'émission des actions sera obligatoirement investi dans les entreprises de fabrication au niveau du capital-actions ou de prêts non garantis.

Qui peut être membre de la SODEQ? Tout individu peut contribuer à cet organisme. En somme, il s'agit de souscrire selon ses moyens. À ce sujet, c'est intéressant car le gouvernement du Québec assure des dégrèvements d'impôts pour les personnes ou corporations qui souscrivent au capital-actions.

Des données indiquent que le contribuable qui investit dans une SODEQ obtient une réduction de son impôt provincial payable équivalant à 25 pour cent de son investissement sans aucun maximum quant au montant total qui peut être investi.

Autres détails

La SODEQ s'adresse évidemment à la PME. Ainsi, en plus de fournir un appui financier à l'organisme, la SODEQ a aussi pour mission de conseiller et d'aider les administrateurs d'une petite et moyenne entreprise.

Partant du principe que la SODEQ doit être rentable, des spécialistes du groupe siégeront au conseil d'administration de l'entreprise. Toutefois, la loi stipule que toute SODEQ ne peut détenir plus de 40 pour cent des actions votantes d'une PME manufacturière.

Hier, en ce qui concerne la campagne de souscription de SODEQ-SAGAMIE, l'Union régionale des caisses populaires Desjardins a annoncé une contribution de \$200,000 dont \$100,000 versés immédiatement.

Également, la Chaîne coopérative du Saguenay versera \$35,000 au fonds de la SODEQ-SAGAMIE.



SODEQ-SAGAMIE — Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a sa Société de développement de l'entreprise québécoise. Le lancement de la campagne de souscription a été fait hier. Le président provisoire, M. André Bou-

chard de Proco-Métal de même que M. Gerald Brassard commissaire industriel à Chicoutimi, (à droite) ont fourni les détails.

(Photo Paulo Rousseau)



Jean-Roch Bergeron

Bergeron doit encore attendre

CHICOUTIMI (GL) — Jean-Roch Bergeron, 41 ans de Jonquière, accusé d'extorsion sur la personne de Martial Nault, n'était pas de bonne humeur hier matin.

Lui qui réfléchit derrière les barreaux depuis la mi-juillet, a entendu le juge Claude Gagnon lui dire qu'il devrait attendre jusqu'au 23 octobre avant de connaître la décision dans l'affaire qui le préoccupe.

Hier, c'est la grève des fonctionnaires du Palais de justice qui a occasionné cette remise.

Le juge André Gauthier est prêt à rendre sa décision mais l'absence de sténographes complique le processus.

Toujours est-il que Bergeron est encore présumé innocent dans cette affaire et les délais commencent à peser lourd, dans son esprit. Les quatre prochains jours en seront d'actualité.

Lorsque le juge Gagnon, qui était sur le banc hier matin, lui a dit qu'il n'avait d'autre alternative que d'attendre, Jean-Roch Bergeron a baissé la tête affichant une mine très déçue.

Le procureur de Bergeron, Me Gerald Martel, était lui aussi dans l'expectative mais s'est penché à la décision du tribunal.

Entre-temps, le processus est laborieux en Cour des sessions de la paix.

Le rôle est préparé "à la maitaine" et on enregistre uniquement les comparutions. On expédie rapidement les cas d'ivresse, mais lorsqu'il s'agit d'enquêtes préliminaires ou de procès, le tout est reporté à plus tard.

À la porte, les grévistes accueillent tout le monde avec le sourire sachant très bien ce qui les attend à l'intérieur.

Les millions de GM affectés ailleurs

Page A 7

19 morts dans une collision entre un train et un car

TARBES, France (AP) — C'est hélas, la folle imprudence d'un conducteur de car espagnol, qui revenait d'un pèlerinage à Rome et qui regagnait Bilbao, qui a provoqué, vendredi soir, peu après 21h00, sur un passage à niveau de la voie ferrée Tarbes-Toulouse, à la sortie de Tarbes, la collision effroyable entre ce véhicule et une locomotive électrique de rapide qui circulait haut-le-pied.

Cette collision s'est soldée par 19 morts, parmi lesquels un certain nombre d'enfants, et 28 blessés, dont plusieurs sont dans un état particulièrement grave.

Des secours civils et militaires d'une ampleur exceptionnelle se sont déployés mais on déplore la quasi-disparition de trois des occupants du car qui ont été littéralement désintégrés.

D'après l'enquête menée par la

police de Tarbes et les autorités judiciaires, le chauffeur du véhicule s'est trouvé subitement devant l'obstacle du passage à niveau. Il s'agit d'un passage à niveau automatique devant lequel a surgi l'autocar après que son chauffeur ait redoublé à plus de 80 km-h un certain nombre d'automobiles qui le précédaient.

La collision avec les barrières était inévitable et celles-ci ont été brisées. L'autocar s'est alors trouvé engagé sur les deux voies tandis que surgissait à plus de 100 km-h la locomotive venant de Tarbes.

L'autocar a été heurté dans sa partie arrière, ce qui a sauvé la vie au chauffeur espagnol de même que celle d'un certain nombre de passagers se trouvant sur les sièges avant.

C'est sur plus de 100 mètres qu'a été projetée la partie arrière de l'autocar, tandis que la partie avant s'effondrait sur la deuxième voie.

Les deux conducteurs de la locomotive avaient freiné à mort et ils n'ont été que commotionnés.

Sur la voie unique qui a été dégagée, un premier train venant de Toulouse a pu circuler en direction de Pau. Auparavant, deux trains en provenance de Hendaye arrivés en gare de Tarbes et qui se rendaient à Genève ont dû être déviés par Bordeaux.

Le chauffeur de l'autocar a dû être amputé d'une jambe.

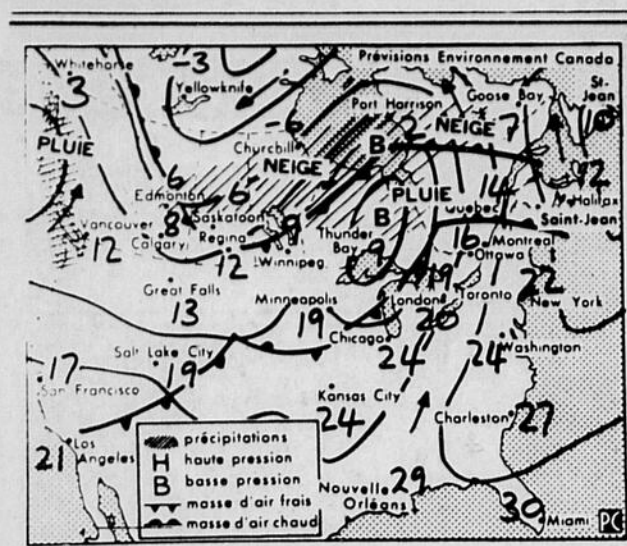
La responsabilité de la SNCF paraît être complètement écartée car les systèmes de signalisation et d'éclairage du passage à niveau automatique ont parfaitement fonctionné.

IL NE SERA PAS CANDIDAT — L'ancien président Gerald R. Ford, sourit alors qu'il fait face aux journalistes à Washington, hier, où il a déclaré qu'il avait pris "la ferme décision de ne pas devenir un candidat actif" pour la nomination présidentielle.

(Photolaser PA)

Ford ne sera pas candidat

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de samedi et aperçu pour dimanche.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: passages nuageux et possibilité d'averses, vents modérés, max. 17. Dimanche: beau et doux.

Estrie, Beauce, Québec: passages nuageux et possibilité d'averses, vents modérés, max. 17. Dimanche: beau et doux.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, PARC DES LAURENTIDES, Rivière-du-Loup: nuageux et quelques averses, vents modérés, max. 14. Dimanche: beau et doux.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé, Bale-Comeau, Sept-Îles: nuageux et quelques averses, vents modérés, max. 12 sur la rive sud et 10 sur la rive nord. Dimanche: nuageux, doux, possibilité d'averses.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ennuagement suivi d'averses et vents modérés, max. 8. Dimanche: nuageux, doux, possibilité d'averses.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Vancouver	8	10
Victoria	6	12
Edmonton	-2	—
Calgary	-5	—
Regina	4	11
Winnipeg	6	14
Toronto	9	11
Ottawa	4	11
Montréal	3	11
Québec	-2	10
Fredericton	7	—
Saint-Jean, N-B.	6	—
Moncton	7	—
Halifax	8	—
Charlottetown	5	10
Saint-Jean, T.-N.	3	10
New York	14	21
Washington	12	24
Tampa	21	31

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 2h05 (2m.5cm) et elle sera basse à 8h05 (4cm). Elle sera de nouveau haute à 14h10 (2m.6cm) et basse à 20h30 (3cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 3h05 (4m.9cm) et elle sera basse à 9h15 (7cm). Elle sera de nouveau haute à 15h25 (5m.2cm) et basse à 21h30 (5cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 3h30 (4m.3cm) et elle sera basse à 10h10 (7cm). Elle sera de nouveau haute à 15h30 (4m.6cm) et basse à 22h35 (5cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs 668-4506 - 07

St-Félicien et les environs 679-3832

Sans frais interurbains Abonnement et service à domicile 545-4654

Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre: Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Dépot légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213).

Crise d'octobre

Selon Lévesque, des politiciens ont "charié"

par ANDRÉ BELLEMARE

TROIS-RIVIERES (PC) — Le premier ministre Lévesque est d'avis que bien des hommes politiques, "à commencer par Pierre Trudeau et Robert Bourassa", ont "charié" pendant la Crise d'octobre, mais il ne semble pas tellement enclin à donner suite à une suggestion de son prédécesseur, M. Bourassa lui-même, d'instituer une enquête sur les circonstances qui ont entouré ces événements tragiques.

De passage à Trois-Rivières, vendredi, dans le cadre de sa tournée pré-référendaire, le chef du gouvernement a répondu de façon évasive aux questions des journalistes sur ce sujet, qui a été invoqué justement dans la cité de Lavolette par M. Bourassa, plutôt cette semaine.

"On a monté à cette époque une opération politique avec une invraisemblable inconscience, avec le concours de l'armée, la mise en place des mesures de guerre, qui a accompagné une panique systématique dans la population, panique bien entretenue; ce fut en somme une opération déshonorante et ceux qui ont fait cela, M. Trudeau en tête, en portent la responsabilité", s'est borné à dire M. Lévesque.

Il y a quelques jours, le solliciteur général, M. Allan Lawrence, avait indiqué qu'il serait disposé à rendre publics certains documents relatifs à cette période, gardés secrets par l'ancien gouvernement de M. Trudeau.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, a déjà fait savoir à l'Assemblée nationale qu'il verrait s'il y a lieu ou non de décréter une enquête à la lumière des documents du gouvernement fédéral et de la GRC.

La Fonction publique

Par ailleurs, M. Lévesque a dû répondre à de nombreuses questions tant dans une émission radiophonique de "lignes ouvertes" qu'à la conférence de presse sur un sujet chaud d'actualité: le conflit de travail dans les secteurs publics et parapublics.

A ce propos, il a laissé entendre que dans les prochains jours, le gouvernement fera en sorte de débloquer les négociations sur les articles concernant l'indexation et l'enrichissement collectif, deux des principales revendications des syndiqués de la Fonction publique.

Sans préciser davantage ce que les

négociateurs patronaux proposeraient ou feraient pour "apporter plus d'éclairage" là-dessus, le premier ministre a dit que les séances de son cabinet se sont multipliées et se sont "allongées" depuis quelque temps afin de tenter de trouver une façon de sortir de l'impasse et de rétablir les services gouvernementaux à la normale, surtout en ce qui concerne la distribution des chèques à ceux qui en ont besoin.

"Est-ce à dire que le gouvernement lâchera du lest dans ses offres monétaires?" a demandé un journaliste.

"Écoutez, nous ne sommes pas à la table des négociations, mais si ça vient, vous le verrez bien", a répondu M. Lévesque, qui paraît de en plus desirieux d'en finir une fois pour toutes avec les problèmes causés par les négociations dans le secteur public.

Appelé à commenter une récente déclaration du président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, qui parlait de "cassage de gueules" si la situation continue de se détériorer, le chef du gouvernement a cru déceler dans ses propos "un ton un peu spécial pour mettre plus de pression mais, a-t-il ajouté, entre les

moyens de pressions et le passage de gueules, il y a tout de même une marge".

Le premier ministre a été reçu peu avant midi par les maires Beaudoin (Trois-Rivières), Desrosiers (Cap-de-la-Madeleine) et Cormier (Trois-Rivières-Ouest), à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, où on a abordé surtout les problèmes locaux et régionaux.

Après avoir participé à l'émission de radio, le chef du gouvernement a accordé une série d'entrevues à la presse locale et, en soirée, il a tenu une assemblée publique, où il a abordé le sujet de la souveraineté-association et du référendum.

Il s'agissait du dernier exercice de ce genre pour M. Lévesque, qui a visité les régions du Québec depuis le printemps dernier en préparation de la grande assemblée de demain au Centre Paul-Sauvé à Montréal, où en présence de la plupart des députés et ministres péquistes, le premier ministre ouvrira officiellement la campagne référendaire du comité du "oui".

On attend plusieurs milliers de personnes à cette réunion, la plus importante pour les stratèges du PQ depuis le 15 novembre 1976.

Abandon des poursuites contre le sénateur Louis Giguère

MONTREAL (PC) — La dernière poursuite contre le sénateur Louis Giguère en rapport avec l'affaire Sky Shops a été retirée, vendredi, a annoncé l'avocat de la défense, Me Bruno Pateras.

Dans une entrevue téléphonique, M. Pateras a déclaré qu'au cours des audiences, présidées par le juge Yves Mayrand, des Sessions de la paix, la Couronne avait retiré l'accusation de trafic d'influence, qui aurait valu au sénateur la somme de \$95,000.

Cette initiative fait suite à la décision du juge Mayrand qui rejetait, lundi dernier, de semblables accusations contre l'ex-président de la Ligue nationale de hockey, M. Clarence Campbell, et un homme d'affaires des Bahamas, M. Gordon Brown, en raison de ce que le magistrat a appelé les "mesures dilatoires" des avocats de la Couronne et de la défense.

Tous trois, ainsi que le défunt homme d'affaires de Montréal, M. Louis Lapointe, ont dû faire face, depuis 1976, à une série de poursuites

en rapport avec l'affaire Sky Shops.

Louis Giguère, un ancien organisateur du Parti libéral du Québec, fut l'une des premières personnes à être nommées par M. Pierre Trudeau au Sénat, en 1968.

Dans une entrevue téléphonique accordée de sa résidence de Montréal, le sénateur, maintenant âgé de 67 ans, a déclaré que "cette affaire traîne depuis tellement longtemps qu'il est temps que les poursuites soient retirées".

"Pendant des années, nous avons dû nous présenter en Cour. Chaque fois, cela occasionnait des frais, en fait des milliers de dollars en quelques années."

Historique

L'affaire Sky Shops a débuté le trois novembre 1975, lorsque le député conservateur Elmer MacKay, maintenant ministre de l'Expansion économique régionale, insinua en chambre que le sénateur Giguère

avait possiblement été impliqué dans une situation de conflit d'intérêts, en 1971-1972.

M. MacKay avait demandé qu'une enquête publique soit établie après avoir déposé, à la Chambre des communes, un document qui faisait état d'un profit de \$95,000 que le sénateur Giguère aurait retiré d'une transaction financière, qui a consisté à acheter et à revendre une boutique hors taxe à l'aéroport de Dorval, à Montréal.

Suite à un "différend portant sur l'instruction de la cause" avec le procureur du gouvernement du Québec, les poursuites fédérales étaient intentées en Ontario, alors que le gouvernement provincial faisait de même, à Montréal.

Jusqu'à présent, aucune des personnes impliquées dans cette affaire n'a été reconnue coupable.

En ce qui a trait aux poursuites intentées en Ontario, elles ont été interrompues, l'an dernier, quand le procès du sénateur Giguère a débuté à Montréal.

Selon Denis Lazure

Le placement en institution serait la solution ultime

MONTREAL (PC) — Malgré la législation qui a été votée et les mesures que le ministère des Affaires sociales a prises jusqu'ici, un fort pourcentage d'enfants et d'adolescents sont placés en établissement sans raison sérieuse tandis que 25 p.c., des autres pourraient régler leur problème par d'autres moyens que le placement institutionnel.

C'est ce qu'a révélé, hier, le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Lazure, alors qu'il prenait la parole au colloque de Boscoville à Montréal.

M. Lazure citait le rapport de l'opération "30,000", une étude menée conjointement par des professionnels des organismes de services sociaux et de son ministère.

Une double approche
Rappelant que la loi 24 "commande à la fois une

approche de services directs à la communauté et d'aide psychosociale au jeune", le ministre a ajouté qu'il incombe aux centres de services sociaux de trouver l'équilibre entre ces deux approches qui doivent être complémentaires.

A son avis, "les établissements devaient davantage tabler sur les services qui peuvent être donnés par le milieu naturel de l'adolescent".

"Ainsi, a poursuivi le ministre, nous souhaitons qu'une institution jouissant d'une réputation enviable comme Boscoville, accentue la distribution de services externes, ou encore, de services d'accueil de jour, pour diversifier sa clientèle et mieux répondre à un besoin réel."

M. Lazure a précisé que de tels services s'adressaient à des jeunes dont la situation de délinquance ne nécessite pas forcément le placement en institution.

Selon lui, le centre de jour peut répondre à ces besoins et de même, le service externe "s'adresse au jeune dont la situation trouble n'est qu'épisodique".

Un mort et un blessé dans l'écrasement d'un planeur

SHERBROOKE (PC) — L'écrasement d'un planeur tout près de l'aéroport de Sherbrooke, près de East Angus, a fait un mort et un blessé.

Les véritables raisons de l'écrasement de cet appareil, muni d'un moteur de faible puissance, demeurent toujours nébuleuses. Selon un témoin oculaire, l'accident se serait produit au moment où l'ap-

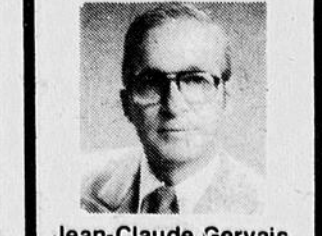
pareil effectuait un virage, à environ 200 pieds du sol. Le planeur a soudainement amorcé une descente, qui s'est terminée par l'écrasement de l'appareil.

Le pilote, M. Lucien Hamel, instructeur-chef de l'école d'aviation Commandant, est mort quelques minutes après l'écrasement et l'autre occupant, M. Adolf Scherbaum, a subi de graves blessures. Il re-

pose dans un état satisfaisant à l'hôpital.

Selon des pilotes de l'aéroport de Sherbrooke, il était impossible de redresser l'appareil, qui volait à trop basse altitude.

Les gens m'appellent... parce que je donne du service



Jean-Claude Gervais

En assurance-vie
En assurance collective-vie
En régime de pension
En assurance salaire
En assurance hypothèque
En épargne retraite

JEAN-CLAUDE GERVAIS
Bureau: 546-5181
Résidence: 546-2794



La Mutuelle du Canada
393 est, rue Racine, Chicoutimi.



Le sénateur Louis Giguère

Maison mobile rasée par les flammes

CHICOUTIMI (GL) — La propriété de M. Jean-Yves Desmeules sise sur la rue Bédard à Roberval a été détruite par les flammes vers 2h00 dans la nuit de jeudi à vendredi. Bien que cinq personnes étaient à l'intérieur, l'évacuation s'est faite sans heurt et personne n'a été incommodé.

Selon des informations policières, le sauvetage des trois enfants a été particulièrement laborieux. La maison mobile a été complètement rasée en dépit d'une intervention rapide des pompiers.

Apparemment, une difficulté dans le système électrique est à l'origine de l'incendie.

Accident

Un accident de la circulation sur le chemin Saint-Dominique à Jonquière, alors qu'un véhicule automobile a percuté un poteau téléphonique a privé une bonne partie de la ville de Jonquière d'électricité.

L'accident survenu vers 21h00 hier soir, n'a fait qu'un blessé et il a été transporté rapidement à l'hôpital afin d'éviter le pire.

Toutefois, les préposés à l'entretien du réseau électrique de la ville de Jonquière ont eu fort à faire puisque la ville était plongée dans le noir.

INGENIEURS-CONSEILS



boulianne, dauphinais & associés

INGENIEURS-CONSEILS

CHICOUTIMI
247, RACINE EST, CH. 110
TEL.: (418)545-4824



boulianne, dufour, desgagné, bergeron, lapointe & associés

INGENIEURS-CONSEILS

VILLE DE LA BAIE (SECTEUR BAGOTVILLE),
670, BAGOT, G7B 2B4 — TEL.: 544-6831
ST-FÉLICIEN, 1259, BOUL. SACRE-COEUR
GOW 2N0 — TEL.: 679-2750



Ingénieurs-conseils HUI, GAUTHIER & ASSOCIÉS
424, rue Fay, Arvida, tél.: 548-3111
RONALD HUI ING., MCSME
LOUIS-MARIE GAUTHIER ING., MSCQC, MSCG



Gilles Marceau

Centre des données fiscales

Nouvelle lueur d'espoir à Jonquière

par Claude Fortin

JONQUIÈRE (CF) — Une nouvelle hypothèse de solution vient de naître dans le dossier du Centre de données fiscales. Le député de Jonquière aux Communes, M. Gilles Marceau, se demande maintenant si la déconiture du projet GM ne pourrait pas se transformer en planche de salut pour l'édifice fédéral envisagé dans sa ville.

Le gouvernement fédéral avait offert à la compagnie General Motors de la soutenir financièrement d'une somme de \$81 millions si elle décidait de concrétiser un projet d'usine de fabrication de

pièces d'automobiles sur le territoire québécois. GM ayant à toutes fins pratiques remis son projet aux calendes grecques en début de semaine, le budget gouvernemental prévu dans ce dossier sera possiblement réaffecté.

Cette situation a fait naître certains espoirs au Québec et à Jonquière notamment.

Le projet de Centre de données fiscales doit coûter une quinzaine de millions et il ne faudrait qu'environ \$1.5 million pour continuer l'érection de la structure de l'édifice. Dans cette optique, la nouvelle somme virtuellement disponible de \$81 mil-

lions présente, à plus d'un égard, un intérêt certain pour les Jonquérois.

A Ottawa, la discrétion la plus absolue est de mise sur cette question. Il appartient au ministre des Finances et au Conseil des ministres dit-on, de déterminer si cet argent initialement prévu pour le Québec, sera redistribué sur le même territoire pour la réalisation de projets retardés ou annulés.

Seulement un retard

Hier, devant les membres de la Chambre des communes, le président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens, a réaffirmé que le projet jonquérois n'avait pas été annulé, mais plutôt reporté.

Il répondait ainsi à une question du député Gilles Marceau, qui s'informait auprès de lui de l'état de la situation.

M. Stevens n'a fait connaître aucun élément nouveau dans le dossier. Son intervention aura toutefois permis d'atténuer les craintes qu'avait suscitées l'avis de cessation de travaux expédié en début de semaine, par le ministère des Travaux publics, à la firme d'architectes mandatée au projet.

L'homme politique a simplement rappelé que la question du Centre de données fiscales faisait actuellement l'objet d'une nouvelle étude et qu'il déléguerait incessamment des fonctionnaires à Jonquière pour examiner sur place l'état des travaux.

Au cabinet du ministre Roch LaSalle, un porte-parole a aussi indiqué qu'un nouvel ordre de priorité a incité le gouvernement à réévaluer ses décisions concernant un certain nombre de projets touchés par les dernières annonces de restrictions budgétaires.

Il faudrait une demande de la base

par Gilles Lalancette

LA BAIE — Le seul motif qui pourrait inciter la Commission scolaire Baie des Ha! Ha! à s'impliquer dans le dossier de l'enseignement à des étudiants anglophones, qui préoccupent actuellement les commissaires de la Commission scolaire régionale La-pointe, serait une demande formelle des autorités de la base militaire de Bagotville à cet effet.

C'est ce qu'a déclaré le directeur général de cette commission scolaire, M. Rejean Simard, précisant que pour le moment, il n'est aucune question pour les autorités scolaires de La Baie d'entrer dans ce dossier.

La CS Baie des Ha! Ha! pourrait s'impliquer du fait que les enfants des militaires cantonnés à la base de Bagotville sont sur le territoire de cette commission scolaire.

Même si la commission scolaire avait des intentions, le directeur général pose la question à savoir s'il serait possible de rendre viable une école anglaise dans le secteur de La Baie.

Des questions de qualité autant au chapitre de l'enseignement que de l'équipement sont à considérer. "En définitive, on ne part pas une école anglaise pour le plaisir d'en partir une. Plusieurs critères doivent être respectés", soutient Rejean Simard.

Toutefois, si la possibilité est envisagée par les autorités de la base, la commission scolaire devra analyser les ouvertures possibles de ce côté.



BEAUCOUP D'ANNÉES À LA TABLE DU CONSEIL — Dans l'ordre habituel, MM. Lauréat Côté, Benoît Gagnon, Guy Gauthier, J.-Arthur Tremblay, Adrien Plante, Benoît Lévesque, Roland Marcoux, Léonard Harvey et F.-X. Bouchard.

Roberval rend hommage à ses maires

ROBERVAL (JG) — Dans le cadre de son 125^{ème} anniversaire de fondation, la municipalité de Roberval a rendu hommage, hier soir, aux neuf maires encore vivants qui ont présidé à ses destinées.

Autant pour les maires de la ville que de la paroisse, lesquelles se sont fusionnées en 1976, c'était un retour dans une enceinte pleine de souvenirs de toutes sortes.

Ce sont 25 ans de mairie qui avaient

pris place dans la salle du conseil puisque M. Adrien Plante a été le premier citoyen de la ville de 1954 à 1957. Jusqu'en 1960, M. Roland Marcoux prend la relève. Durant les neuf années qui suivent, M. F.-X. Bouchard dirige le conseil des Robervalois. De 1969 à 1973, ce rôle est assumé par M. Benoît Lévesque. Depuis 1973, c'est M. J.-Arthur Tremblay qui occupe cette fonction.

En paroisse, c'est presque aussi un quart de siècle de table municipale. En 1957, M. Léonard Harvey prend en main les intérêts des citoyens de la paroisse. De 1963 à 1965, c'est M. Lauréat Côté. Le maire actuel de Roberval, M. J.-Arthur Tremblay, fait ses classes à la mairie, à la paroisse, de 1965 à 1973. Jusqu'en 1975, M. Guy Gauthier préside le conseil de la paroisse. Le dernier maire de la paroisse aura été M. Benoît Gagnon, actuellement conseiller à la municipalité.

En 1976, c'est la fusion...

Hier soir, ils étaient tous là, un peu plus vieillissants certes, mais très heureux du témoignage de la municipalité à leur égard. C'est du moins ce qu'a indiqué le doyen des maires, M. Adrien Plante, au nom de tous ses confrères.

Dans bien des cas, on ne s'était pas revu depuis quelques années et ce fut l'occasion de fraterniser. Dans la chaleur de la rencontre, on se souvenait de petites anecdotes.

Avec les journalistes présents, ils ont parlé de leur façon de mener la barque municipale "dans leur temps", comme on dit.

Le maire Tremblay qui a été maire de la paroisse, de la ville et du grand Roberval fusionné a qualifié cette rencontre et marque de considération "d'émouvant".

Toute une marque de reconnaissance pour ceux qui ont eu entre les mains le sort des Robervalois lorsque l'on sait, disait l'un d'eux, que la "politique" cette ingrate. La plaque-souvenir remise hier soir va leur rappeler.

Un événement important pour souligner le 125^{ème}...

Négociations

Une journée fructueuse, hier

CHICOUTIMI (AB) — Sans savoir si elle aura été concluante, la journée d'hier a été fructueuse en négociation visant au renouvellement de plusieurs conventions collectives.

Hier soir, au moment d'aller sous presse, les négociateurs de la Fédération nationale des communications de la CSN, qui représente les 15 grévistes de la station radiophonique CFGT d'Alma poursuivaient les discussions interrompues depuis près d'un mois.

En présence du conciliateur du ministère fédéral du Travail, les pourparlers ont

porté sur le contenu du récent document présenté par l'employeur. Cette contre-proposition patronale contenait certaines modifications intéressantes pour les syndiqués, en grève depuis le 8 juin.

Steinberg

Mandat de grève en main, les négociateurs syndicaux qui représentent les 250 employés des cinq magasins d'alimentation Steinberg ont entrepris hier une ronde intensive de négociations qui

devrait se poursuivre toute la fin de semaine.

On sait que les syndiqués ont voté pour déclencher la grève, dans une proportion de 77 pour cent et qu'ils obtiendront le droit de mettre leur menace à exécution dès lundi. Il semble donc que tous les efforts seront exercés pour que les parties puissent s'entendre.

Roberval-Saguenay

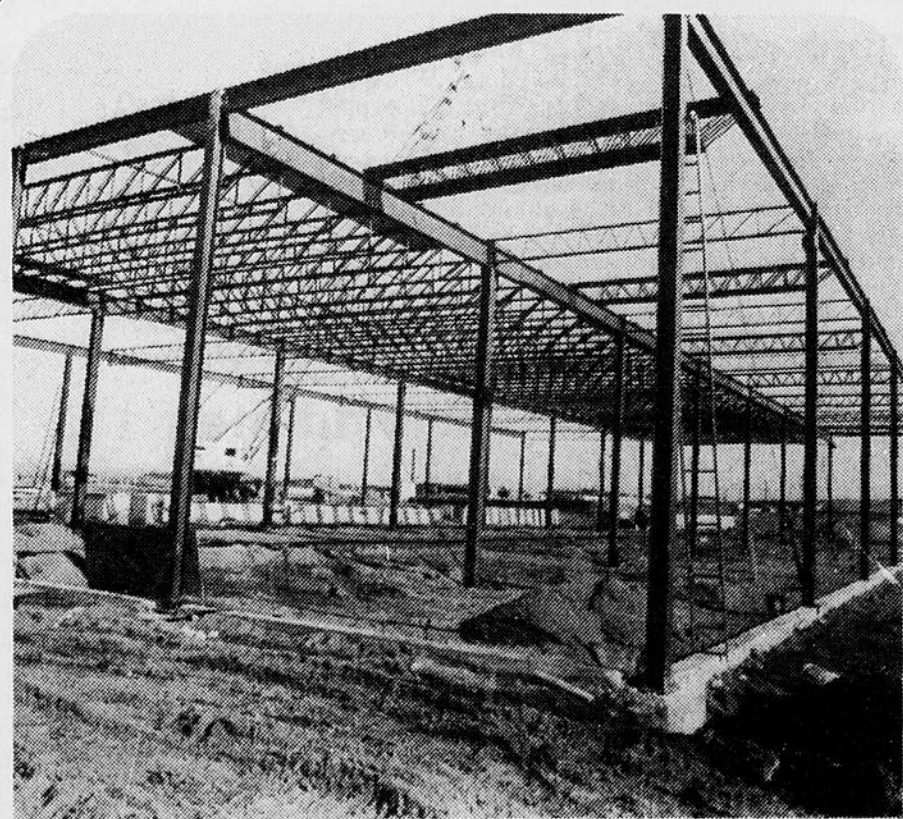
La balle est maintenant du côté syndical. Les négociateurs patronaux de Roberval-Saguenay, filiale de l'Alcan, ont fait connaître hier leur position finale sur le renouvellement du contrat de travail des 225 employés de ce service ferroviaire.

Le contrat est expiré depuis le 12 mai mais comme les syndiqués sont représentés par la CSN, on a attendu que la FSSA en arrive à un règlement avant d'entreprendre les négociations.

Selon les informations fournies par un porte-parole de l'Alcan, la compagnie a annoncé hier ses intentions, notamment sur la durée de la convention collective et la rétroactivité, deux points qui inquiétaient le syndicat.

Il a été impossible de rejoindre le porte-parole syndical pour connaître leurs réactions, notamment sur la possibilité de la tenue d'une assemblée générale.

On sait que les 140 syndiqués CSN de la câblerie et de la tréfilerie de l'Alcan à Shawinigan ont voté en faveur de la grève dans une proportion de 60 pour cent alors que les 630 travailleurs de l'aluminerie se sont exprimés dans le même sens, mais dans une faible proportion de 51 pour cent.



Relocalisation du Centre administratif de l'Hydro

CHICOUTIMI — Les travaux de construction du Centre administratif d'Hydro-Québec, dans le parc industriel de Chicoutimi, ont repris normalement cette semaine. On sait que les travaux fonctionnaient au ralenti depuis une dizaine de jours, en raison du retard causé dans la livraison des structures d'acier.

Un porte-parole d'Hydro-Québec a rapporté que les travaux devraient être terminés le 28 juin, malgré ce contre-temps.

On a déjà commencé à monter les structures d'acier et l'on espère qu'aucun autre problème ne surviendra d'ici la fin de la construction de cet édifice, attendu depuis si longtemps.

Le bonheur, c'est un bon cigare... et une bonne combinaison Winston.

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-les 968-1830, Chicoutimi 549-6490, Alma 668-2391, Rimouski 724-4106, Rouville 362-7286, Québec 688-0630, Lévis 833-4430, Trois-Rivières 374-7210, Saguenay 338-4490

11 3/4 % Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans

Demandez le poste 2000

Sept-les 968-1830, Chicoutimi 549-6490, Alma 668-2391, Rimouski 724-4106, Rouville 362-7286, Québec 688-0630, Lévis 833-4430, Trois-Rivières 374-7210, Saguenay 338-4490

commentaire

Les grandes manoeuvres de la fonction publique

L'état-major du Syndicat des fonctionnaires québécois avait promis de frapper dur pour faire retraiter le gouvernement. Il a tenu promesse.

Les commandos du commandant Jean-Louis Harguindeguy multiplient



**gabriel
berberi**

leurs raids sur les services de l'Etat, et ce sont évidemment les contribuables comme l'ensemble de la population qui sont touchés par les éclats d'obus.

Durant deux jours ou presque, de nombreux travailleurs, notamment des routiers, ont subi des pertes de salaire parce que les grévistes avaient laissé l'entretien du boulevard Talbot aux capricieux rayons de notre soleil automnal.

Les bénéficiaires de la Commission des accidents du travail (CAT) sont privés des services auxquels ils ont droit parce que le boycottage d'une poignée de grévistes a complètement bloqué la machine.

Et les contribuables qui attendent depuis de nombreuses semaines le remboursement de l'impôt que le ministère du Revenu a perçu en trop, l'année dernière, devront s'armer de patience, car des grévistes retiennent leurs chèques au service postal du gouvernement.

Le Syndicat des fonctionnaires anticipe une victoire totale, car il livre une guerre sans douleur. Il sélectionne, chaque jour, un minimum de membres occupant des postes-clés, qu'il paiera comme des mercenaires à raison de \$30 par jour ou \$150 par semaine, pour immobiliser l'ensemble de l'appareil administratif.

Pourtant, les employés de l'Etat touchent en moyenne de 16 à 30 pour cent de plus que leurs confrères du secteur privé, outre de bénéficier d'avantages sociaux exceptionnels, mais ils rejettent les tableaux comparatifs dressés par les spécialistes du gouvernement.

La différence entre les offres et les demandes s'est rétrécie en moyenne à \$400 par employé, soit \$8 par semaine. Mais le Syndicat des fonctionnaires refusera si le gouvernement offre de la combler sous la forme d'un montant forfaitaire. Il veut l'intégration à l'échelle salariale. "C'est une question de principe".

La résistance du ministre Jacques Parizeau n'est qu'apparente. Les syndiqués toucheraient les augmentations demandées, mais sans la reconnaissance de l'ancien système trop généreux accordé par le régime Bourassa.

Et en outre, le gouvernement donne de la main gauche, en nouveaux avantages sociaux, plus qu'il ne feint de refuser en augmentations salariales.

La dernière concession de cette nature est un congé de maternité de 20

semaines pour la femme enceinte, avec pleine rémunération et maintien des avantages sociaux. 112.000 membres du Front commun du secteur public sont des femmes.

Même si la population veut contribuer à stimuler la natalité, l'application rapide d'une telle mesure risque de causer la déstabilisation de certaines entreprises, et surtout d'engendrer une sorte de complexe de défense qui se traduira finalement par une discrimination déguisée dont la main-d'œuvre féminine sera encore la perdante.

L'Etat manque donc de réalisme dans ses solutions de compromis pour sauver la face. Il serait préférable d'agir avec plus de courage et surtout de sincérité.

Les super-spécialités ne sont pas sauvées

Malgré les propos rassurants du ministère des Affaires sociales, le danger de disparition des super-spécialités de l'hôpital de Chicoutimi est loin d'être écarté.

Car les mandarins du Dr Lazure n'ont toujours pas corrigé le grave préjudice qu'ils causaient à l'institution régionale en la faisant glisser dans la deuxième catégorie.

Jusqu'à la décision prise l'an dernier, l'hôpital figurait au palmarès de la première catégorie avec neuf institu-

tions de la région montréalaise et deux de Québec.

En le rétrogradant dans la classe II, le ministère des Affaires sociales place l'hôpital de Chicoutimi dans la même classe que l'Hôtel-Dieu de Lévis et de Saint-Jérôme où l'activité d'ultra-spécialisation n'existe pas.

Et on le prive de subventions dont le montant se chiffre par environ \$1.2 million annuellement.

Certes, l'administration de l'hôpital, comme celle de l'ensemble du réseau — à l'exception de quelques cas particuliers comme l'hôpital de Jonquière — était lourde. Le ministère a pris des initiatives pour l'alléger et il a obtenu la collaboration des dirigeants locaux.

Ainsi, à Chicoutimi, la réduction des coûts par le truchement de diverses mesures, se chiffre par plus de \$1.5 million par année.

Mais on ne pourra sauver les super-spécialités, si le ministère conserve son attitude rigide en refusant de reconnaître à l'hôpital de Chicoutimi le privilège qu'il détenait depuis les beaux jours de l'ancienne directrice, Mère Marie-Joseph.

parole aux lecteurs

Les handicapés ont leur centre de plein air

En automne 1976, la Société de bienfaisance des aveugles du Saguenay, du Lac-St-Jean et de l'Abitibi-Est et Ouest Inc., achetait un terrain de 500' x 400' dont les deux-tiers sont boisés. Situé à Villebois, à Alma, ce terrain est accidenté et est en pente. La société a construit avec l'aide de personnes bénévoles, un chalet de 16' x 20' avec toutes les commodités telles que: eau, toilettes et électricité.

Pour faire suite à deux projets dont un d'initiatives locales obtenu en novembre 1976 et un Canada au travail en juin 1977 par la Société de bienfaisance des aveugles, dont monsieur Roger Plourde fut le

coordonnateur, la société obtenait en mai dernier, un troisième projet dans le cadre du programme d'Aide aux travailleurs du gouvernement du Québec. Ce projet, pour ainsi dire, vient compléter et améliorer ce qui s'était fait au cours des deux autres projets précédents.

En novembre 1976, le premier projet de \$51.000 appelé "DEFRICHAGE ET AMENAGEMENT" permettait de créer quelques douze emplois dont six personnes étaient des handicapés visuels. Durant ce projet, ces personnes travaillèrent à défricher le terrain dans le but d'en faire un terrain de camping. En hiver, ils fabriqueront en atelier tout l'ameublement

pour le terrain soit: bancs, tables, chaises de parterre, jeux de sac de sable, petites, plates-formes de tentes, etc.

Le 4 juin dernier commençait un projet d'Aide au travail du gouvernement du Québec dont le nom est "LES SENTIERS VERTS". Ce projet totalise une subvention de \$34.189.04 et compte neuf travailleurs dont deux aveugles. Ce projet améliore et rend plus accessible le terrain aux personnes handicapées. On procède à la fabrication d'une terrasse en pierres plates devant le chalet, à deux escaliers et une montée pour chaises roulantes. Aussi, on y fait beaucoup de remplissage de sable pour nive-

ler le terrain; car il y a beaucoup de trous et de coulées. Un sentier avec rampe de protection y est aménagé pour la marche, la raquette et le ski de fond. Les fondations de 30' x 30' pour un futur kiosque, furent également aménagées.

Tout cela permet aux

aveugles et à toutes per-

sonnes handicapées de se

rassembler, de discuter et

de pratiquer les sports et

loisirs de leur choix.

Par: Réal Tremblay,
Directeur général,
LA SOCIÉTÉ DE
BIENFAISANCE
DES AVEUGLES
DU SAGUENAY,
DU LAC-ST-JEAN
ET DE L'ABITIBI-EST
ET OUEST INC.

Soyez prudents à l'Halloween!

Cette fête de l'Halloween amènera bientôt à nos portes des fantômes sympathiques, de petites sorcières, des clowns et des diabolos en quête de friandises. Ce sera la joyeuse mascarade des enfants du voisinage déguisés en personnages qui hantent leur imagination.

Mais malgré l'atmosphère de gaieté qui régnera chez les jeunes participants à cette fête, ils ne doivent en aucun cas oublier la prudence au moment où ils se rendront en bande parcourir les rues de leur quartier.

C'est ce que désire rappeler aux parents et aux jeunes, qui seront de la fête, la Ligue de sécurité du Québec comme elle le fait chaque année à cette occasion. Voici donc à cette fin, pour ceux qui vont "courir" à l'Halloween, quelques conseils que la Ligue de sécurité du Québec vous incite à suivre.

Costumes

— Il faut porter des costumes aussi voyants que possible et y fixer des rubans réfléchissants. N'oubliez pas que c'est habituellement à la tombée du jour que la ronde commence.

— Les jeunes ne doivent pas porter des costumes trop longs ou trop



encombrants, qui pourraient leur faire trébucher, causer une chute dans un escalier ou dans la rue;

— Il est toujours préférable pour la sécurité d'être maquillé plutôt que de porter un masque; mais si votre enfant porte un masque, assurez-vous que les ouvertures pour lui permettre de voir soient assez grandes pour ne pas nuire à sa visibilité et que ce masque ne recouvre pas les oreilles;

— Personne ne devrait se balader avec une bougie allumée, mais se servir d'une lampe de poche;

— Il faut aussi prendre garde aux vêtements

facilement inflammables, en particulier les costumes de papier;

Comportement

— Les parents devraient établir avant la fête des parcours limités pour leurs enfants qui voudront faire une tournée dans le voisinage;

— Les jeunes participants à cette fête devraient rentrer à la maison à une heure convenable;

— Les plus jeunes devraient toujours être accompagnés d'un adulte;

— Pour éviter de traverser inutilement la rue, les jeunes devraient d'abord s'arrêter à tous les endroits situés d'un

même côté de la rue avant de passer en face, en prenant soin de ne traverser qu'aux intersections;

— Ils ne devraient jamais pénétrer dans les maisons ou les appartements habités par des personnes qui leur sont inconnues;

— Ils devraient toujours participer en groupe à cette tournée, car c'est plus amusant et c'est surtout plus prudent;

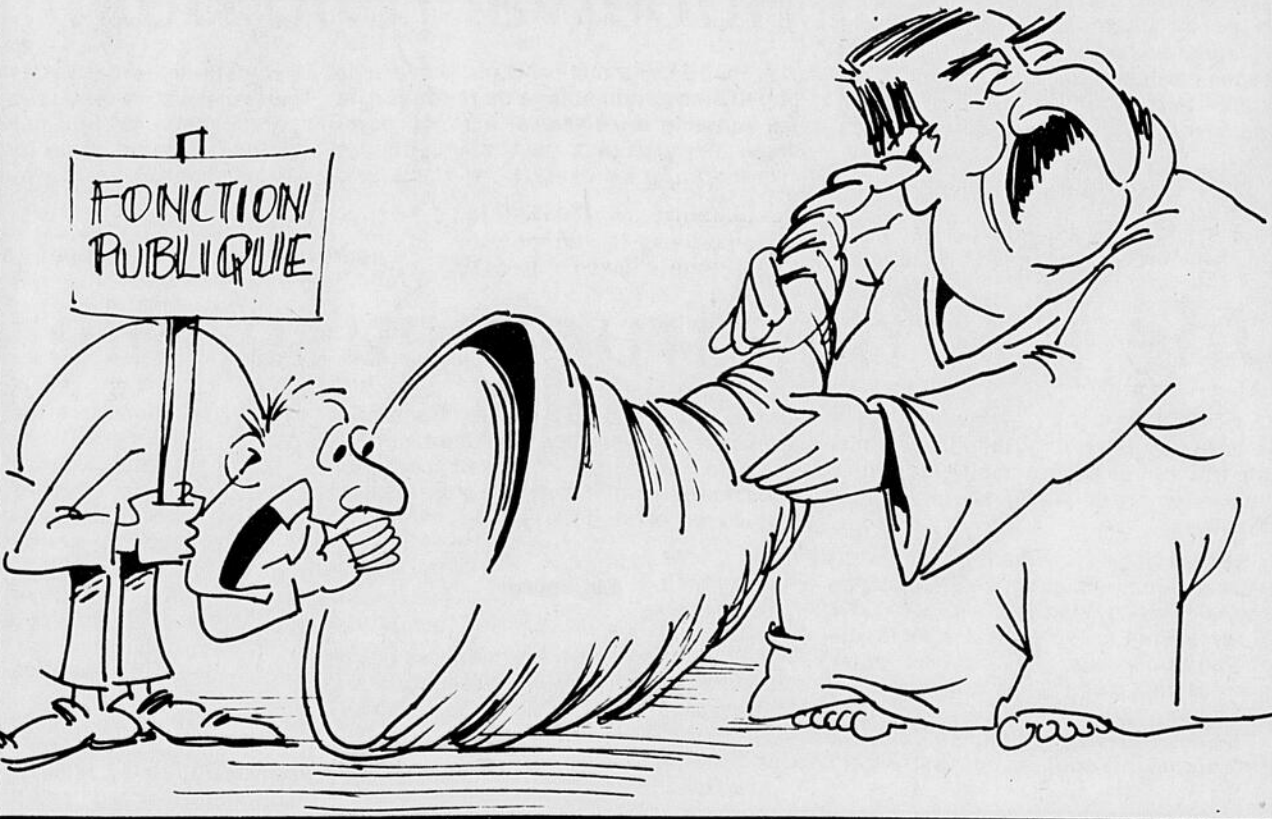
— Tous les bonbons, fruits et friandises devraient toujours être examinés par leurs parents ou un adulte qu'ils connaissent avant de leur être remis définitivement;

— Enfin, les groupes de jeunes toujours exubérants ne devraient jamais se laisser aller à endommager la propriété d'autrui au cours de leur randonnée;

La Ligue de sécurité du Québec vous incite à suivre ces quelques conseils, qui pourraient vous éviter bien des ennuis et des accidents. Il ne faudrait surtout pas gâcher les plaisirs de la fête par une attitude imprévoyante ou par un geste irréfléchi.

Jean-Louis
Saint-Germain,
Directeur de
l'information,
Ligue de sécurité
du Québec, Montréal.
Le 15 octobre.

LA CORNE D'ABONDANCE



La maternité égale santé

Si l'hôpital, avec son personnel et ses attirails coûteux, commence à se prêter à tous ceux et celles qui se veulent "libres ou libérés", c'est l'euthanasie pure et simple, c'est la mortre qualifiée, c'est la fin de nos centres hospitaliers. Que les malades soient dans le coma, dans un état dépressif, dans un danger immédiat, dans une incapacité provisoire, dans l'inconscience ou autrement le but ultime, l'agir commun dans les départements, dans les services d'urgence, dans les spécialités c'est de sauver une vie... des vies... par tous les moyens. Il ne peut en être autrement pour un enfant à ses débuts, même si une mère réclame l'avortement pour se sentir libérée.

Nous réalisons que les femmes en état de grossesse représentent la classe de femmes en excellente santé, dans 99% des cas. Bien sûr, il est facile de jouer sur les mots pour réclamer tous les abus mais, tout en admettant que certaines femmes traversent une période creuse en état de grossesse, une défaite sur le plan personnel, un échec quelconque... les recherches thérapeutiques donnent de tels résultats, qu'il devient impossible d'admettre que LE DROIT À LA VIE ne puisse triompher sur tous les plans. Autrement, c'est accepter de

laisser détruire la vie par les hôpitaux et du même coup de laisser les malades se détruire, eux-mêmes.

Les cliniques de planning sont si nombreuses qu'elles ne font pas leur travail si les femmes se rendent chez l'avorteur. C'est un abus outrancier d'avoir instauré le volet "avortement thérapeutique". Car, ce ne sont pas les avortements qui diminueront la colère qui gronde chez toutes les féministes du monde. C'est pourquoi, notre seul recours devant l'engloutissement de nos centres hospitaliers par de telles manoeuvres n'est pas de se battre... mais de choisir nos députés, nos législateurs, à l'avenir; et d'exiger que ces hommes ou ces femmes retiennent de nos hôpitaux ces centres "d'assassinat prénatal". (Dr Paul Chaudard)

Un autre danger qu'il faut souligner, c'est que sous le couvert de l'Année internationale de l'enfant, où l'on parle des enfants torturés des autres pays et des maltraités de toutes sortes, nous sommes en voie D'OUBLIER NOS PROPRES ENFANTS DU QUÉBEC. Et plus, nous avons installé, à coups de millions, dans 23 hôpitaux de chez nous, ce faux principe de "sexualité-secours"... qui aurait pu servir à des fins pour sauvegarder la vi-

talité de notre peuple et de nos familles, tout en assurant un principe d'éthique, qui deviendra tellement effrité qu'Hippocrate... doit en frissonner dans son sèment.

Mme Etienne Pedneault,
Infirmière,

Ville de La Baie, P.Q.,
Front commun pour le
Respect de la Vie.
N.B.: Merci à Mme Henriette Stewart de Chicoutimi, à M. Jean Gagnon, pour leurs bonnes paroles et encouragement.

Le 15 octobre.

Elle dit merci!

M. Marcel Rivard,
Le Quotidien du
Saguenay-Lac-Saint-Jean,
316, Labrecque,
Chicoutimi.

Cher monsieur Rivard,

Merci d'avoir publié dans la page du Fourre-Tout du Quotidien du 17 octobre, un très bon résumé des commentaires que M. l'abbé Jean Camille Bélanger, curé de Saint-Isidore, a donnés à ses paroissiens dimanche dernier, au sujet de la pièce de Denise Boucher, "Les Fées ont soif".

Nous sommes entièrement d'accord avec lui que la meilleure façon de protester contre la présentation de cette pièce est encore de ne pas y aller, afin que cette troupe soit bien obligée de se rendre à l'évidence qu'ici à Chicoutimi, on

n'accepte pas n'importe quoi, et que la majorité de la population, quoique silencieuse, aspire à un retour aux sources, du temps où on ne salissait pas l'âme de nos enfants dans les écoles.

Avez-vous remarqué que ce sont toujours les charrettes vides qui font le plus de bruit?

Cette dernière phrase, je l'ai cueillie dans une petite revue vraiment exceptionnelle et qui porte un nom aussi formidable: "JE CROIS".

Mme Cécile Pilote,
336, rue Parent,
Chicoutimi.

P.S.: J'ai aussi recueilli dans cette revue ce qui suit: "Un peuple qui ne veut plus d'hommes de loi, recourt aux hommes de loi en attendant d'être piétiné par des hommes sans foi ni loi". (Hernest Hello).

dossiers

On projette l'établissement d'une école de tannerie

Don de \$1 million
des "Fourrures Cano"

L'entreprise "Les Fourrures Cano Ltée", du secteur Nord de Chicoutimi, a officiellement offert de céder gratuitement à la Commission scolaire de Valin, son immeuble et ses ateliers pour établir la première école de tannerie au Québec.

Il s'agit d'une valeur estimée à près d'un million de dollars comprenant un terrain (\$12,000), un immeuble de deux étages (\$600,000), et une infrastructure de tannerie industrielle (\$300,000).

Si le projet est accepté par le gouvernement provincial, il sera intégré à la Polyvalente Charles-Gravel pour l'établissement d'une école de tannerie qui dispensera un enseignement de 13 spécialités réparties dans des cours d'une durée totale de trois ans.

L'enseignement viendra se souder au tronc commun de la polyvalente et aux options existantes.

Chaque année de cette école de tannerie pourra mener sur le marché du travail, dans les secteurs du tannage, des fourrures d'habillement et du commerce.

Voici l'essence du dossier soumis au gouvernement du Québec.

Projet pilote

Un type d'entreprise familial qui a réussi la transformation de matière brute jusqu'au produit fini, qui utilise la matière première du Québec à environ 80%.

Ce processus d'opération a nécessité la mise en place de cinq grands départements spécialisés dans des tâches bien spécifiques.

La création d'une industrie adaptée au milieu et qui par sa polyvalence comme tannerie-mégisserie de cuirs, de pelleteries et de fourrures est devenue un appui réel et indispensable pour le trappeur, le cultivateur, l'éleveur d'animaux (moutons, lapins, visons, vaches, etc...) en leur créant des revenus d'appoint, de nouveaux débouchés sur le marché par la transformation de leurs produits bruts en produits finis.

Par des économies appréciables auprès des consommateurs.

Par sa publicité en incitant les gens à une politique d'autosuffisance laissant ainsi plus de pouvoir d'achat dans la population.

Elle a généré des emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires même à l'encontre de gens bien pensant qui doutant du succès de l'implantation d'une infrastructure semblable en milieu rural, l'entreprise s'est développée d'elle-même par ses ressources, par ses propres moyens. Elle n'a reçu aucune subvention ou aide quelle qu'elle soit d'aucuns gouvernements puisant à même ses fonds pour toute expansion ou modernisation, elle n'a jamais bénéficié de programme de main-d'œuvre ou autres.

Cette industrie a développé ses propres programmes de recherches qui entrent en concurrence avec les laboratoires américains qui fournissent et assistent les autres tanneries du Québec, du reste du Canada et des États-Unis.

Par sa recherche, elle a attiré une part du marché national et international, ceci étant dû à la qualité de ses cuirs et de sa conscience du travail bien fait.

L'entreprise "Les Fourrures Cano Ltée" a participé au sous-comité de couture et habillement du ministère de l'Éducation, dispensé des cours à l'Université du Québec pour la formation de professeurs dans les écoles secondaires pour l'enseignement de la fourrure et la formation de professeurs et stagiaires dans le cadre du Bac spécialisé.

L'établissement est ouvert aux visites industrielles et surtout aux écoles qui, une fois par semaine, viennent dans le cadre des études du milieu apprendre et voir de plus près cette richesse.

Parsa structure, cette entreprise peut devenir une école de formation et aider d'une façon très positive le Québec de demain par la formation de spécialistes dans le domaine du tannage de la fourrure des cuirs et des domaines connexes.

Le Québec peut hériter de cette expérience enrichissante pour réorganiser le milieu rural et procurer à l'arrière-pays des emplois pour les jeunes dans leur propre milieu, en implantant dans les diverses régions de petites tanneries et ateliers divers bien équipés et dirigés par des artisans bien informés; l'implantation en milieu rural est révélateur tant sur le plan de la stabilité que sur le plan économique et de développement. Il pourrait en être de même à la grandeur du Québec.

Une tannerie en plus des métiers divers qu'elle crée, touche et génère plusieurs dizaines d'emplois dans les autres secteurs.

C'est une des seules industries qui a des ramifications très fortes dans les trois secteurs vitaux de l'individu: le vêtement, la nourriture, le logement et la santé.

Une école de tannerie bien structurée et bien administrée par des gens d'expérience peut aider au redressement de l'emploi et de l'économie de base tout en aidant une population rurale à apprendre des métiers pour son autosuffisance et son mieux-être.

Le rôle d'une tannerie

C'est une usine de transformation de matière première qui s'appelle peau, en produits finis, prêts à être utilisés par les secteurs secondaires et tertiaires.

Les tanneries se classent en trois catégories: la tannerie de cuir, elle-même classée d'après sa spécialité; la tannerie de pelleterie; et, la tannerie de mouton, appelée aussi mégisserie.

Elles génèrent plusieurs dizaines d'emplois, en taxidermie, chapellerie, vêtement, cordonnerie, chaussure, bonneterie, ganterie, vêtement de laine, artisanat en général, atelier de meubles, atelier de décoration, fabrication de raquettes, de même que dans la conservation, l'environnement, la recherche et la scellerie.

Une tannerie suscite des demandes en recherche, dans les industries pétro-chimiques, du



meuble (pour le nettoyage de ses peaux à la scierie), des huiles, des teintures, du génie, de l'électricité, de la plomberie, de la menuiserie, de la chaufferie et de la réfrigération.

L'action du gouvernement

L'action du gouvernement favorisant l'établissement de petits modules de tannerie et de mégisserie engendrerait une activité économique progressive.

Il faudra nécessairement prendre les moyens pour assurer les approvisionnements de ces petites tanneries et de tout mettre en œuvre pour que les ministères concernés n'aient qu'une seule et même politique.

Les approvisionnements pour toutes tanneries au Québec ne peuvent provenir que de quatre sources principales: la faune, l'élevage d'animaux à fourrure ou domestiques: visons, bovins, ovins, caprins, lapins, etc..., les enchères de fourrures à Montréal, North Bay, Winnipeg, Regina, New York et peut-être l'Europe. (Ce marché international ne peut s'envisager que par une main-d'œuvre qualifiée et par un coût de production concurrentiel, d'où l'importation).

tance de la formation). Les approvisionnements en peaux domestiques: bovins, ovins, et autres au Canada ou aux États-Unis.

Il existe aussi une perspective prometteuse à explorer: le phoque du Saint-Laurent (loup-marin).

Si l'on vise à l'autosuffisance de ces tanneries, en tout ou en partie, il faudra nécessairement faire la promotion d'élevage dans les secteurs agricoles, la régénération des sols et le reboisement des forêts pour augmenter la population d'animaux sauvages au Québec.

Un exemple: la capture du castor au Québec l'an dernier a produit 67,000 peaux comparative-ment à 130,000 en Ontario.

Le reboisement d'étendues forestières, la dépollution de certaines régions, la conservation des forêts, des cours d'eau, le contrôle de la capture, du braconnage, de la pollution et le respect des habitats naturels de la faune d'hiver surtout, peuvent aider à augmenter le potentiel de cette richesse et de créer de multiples emplois nouveaux et attrayants, pour une jeunesse qui ne sait plus quoi faire de ses diplômes, et pour des moins jeunes désabusés que la machine ou les normes ont basculés au chômage ou au bien-être social.

Par des recyclages, dans le cadre de l'éducation des adultes, par des promotions en fonction des

besoins d'autosuffisance des individus, l'accessibilité aux métiers de la fourrure et du cuir, de l'artisanat, dans tous les domaines du filage, du tissage de la laine et de la teinture, pour en énumérer que quelques-uns.

Combien de vieux métiers se sont perdus et se perdent chaque année avec la disparition de vieilles gens qui n'ont pu les transmettre. Ces braves gens sont disparus avec leur savoir et leurs secrets dans leurs tombes.

Même les foyers de l'Age d'Or apporteront leurs contributions à ce projet tout en leur permettant d'alléger leur vieillesse, et participer à la formation de jeunes disposés à apprendre.

Le projet implique plusieurs ministères.

Au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche: l'engagement de forestiers pour la surveillance et la protection du territoire, vu la nouvelle politique de déclassement du Québec, l'information du milieu, l'information aux niveaux scolaire et de la publicité touristique, ainsi que la spécialisation de forestiers comme guides et éducateurs de la nature en vue de la protection de la nature et du milieu.

Au ministère de l'Environnement: l'engagement de forestiers pour la protection du milieu écologique, la recherche et l'étude du milieu, la recherche sur les plans biologique, botanique et autres.

Au ministère des Richesses naturelles: l'inventaire de la faune et la protection des cours d'eau.

Au ministère des Terres et Forêts: le reboisement, la régénération des sols et l'aménagement du territoire, la protection de l'habitat naturel de la faune et le développement de stations expérimentales, écologiques, sylvicoles et autres.

Au ministère de l'Agriculture: une tannerie constitue un appui essentiel par la récupération des peaux qui devient un revenu d'appoint pour l'agriculteur et l'établissement de fermes expérimentales d'élevage.

A l'heure actuelle, la peau de mouton apprêtée rapporte plus que la vente du mouton lui-même.

Une politique favorisant les différents élevages à fourrures: lapins, moutons, visons, etc...

Une tannerie touche par le fait même à toute l'industrie agro-alimentaire.

Au ministère du Transport: par les voies d'accès faciles aux marchés et aux approvisionnements et par une politique tarifaire permettant à toute tannerie ou qu'elle soit, des coûts de production concurrentiels.

Au ministère des Loisirs et des Sports: l'accessibilité des citoyens à la nature qui favorise un équilibre de vie.

Au ministère des Consommateurs: par un pouvoir d'achat accru, par l'élimination des intermédiaires et par une information plus adéquate.

Au ministère de la Santé et des Affaires sociales: vu le développement du milieu naturel et de son intérêt pour le citoyen, une politique dynamique permettrait d'attirer des milliers de gens condamnés à l'assistance sociale, surtout

dans une économie où l'on tend de plus en plus à centraliser et à urbaniser les milieux industriels.

L'utilisation de produits et herbes naturels dans le domaine de la santé.

Au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre: création d'emplois divers et nouveaux dans le domaine des tanneries, d'emplois indirects reliés à l'industrie des tanneries et de nouveaux emplois dans le domaine de la mise en marché, tant sur le plan intérieur qu'extérieur.

Au ministère de l'Industrie et du Commerce: une économie axée sur l'autosuffisance permettra une stabilité dans l'industrie de tannage, dégradera l'Etat de cette dépense. De plus, la création de nouvelles unités de production (petites) favorisera le rendement, le goût du travail bien fait, de la concurrence et l'utilisation maximale des ressources du milieu.

Au ministère des Finances et des Revenus: addition de nouveaux revenus reliés à l'industrie des tanneries et la rentrée de devises fraîches par l'exportation de nos ressources transformées chez nous en produits finis.

Par l'obtention de contrat venant de l'extérieur.

Par un contrôle plus adéquat de la capture.

Par la création de nouveaux ateliers officiellement accrédités par un nouveau volume de la taxe de vente, d'où amélioration de la balance des paiements.

Au ministère des Affaires culturelles: conservation de vieux métiers appartenant au Québec, tant en favorisant des expositions de produits de l'artisanat.

Au ministère de la Justice: vu l'abus de l'utilisation irrationnelle de nos ressources et du risque d'extinction de certaines races d'animaux et du déséquilibre écologique que cela peut provoquer nécessitera des lois plus strictes en ce qui concerne le respect de la nature.

Au ministère de l'Éducation: par la création d'une école hautement spécialisée, dans le tannage et l'apprêtage des pelleteries et fourrures, ce qui ferait du Québec la première école de ce domaine.

Par la formation dans cette école des techniciens spécialisés nécessaires dans l'ensemble des industries de tannage.

Parallèlement à la création de cette école de tannage, orienter et accélérer la recherche au niveau des ministères et des centres de recherche concernant les ressources et les besoins reliés à cette industrie.

L'accélération de l'éducation des jeunes et du public en général à la conservation, le respect de la nature, et tout ce qui concerne l'écologie en vue d'une amélioration de la qualité de la vie.

Cette orientation nouvelle du ministère de l'Éducation amènera la spécialisation d'écologiste, de biologiste, de botaniste, chimiste, vétérinaire, etc...

L'Europe reçoit la Chine

par Pierre Chauvet,
de l'Agence
France-Presse

"Il a les allures d'un bon gros chat, mais ne vous y fiez pas, il peut montrer les griffes". Telle était en 1976 l'opinion d'un diplomate qui venait d'être reçu par le président Hua Guofeng sur celui qui dirige le pays le plus peuplé du monde et qui touche du doigt les réalités de l'Occident (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, France), où c'est la première fois qu'un dirigeant suprême chinois effectue une visite officielle.

Mesurant 1,80 m, une casquette toujours sur le sommet du crâne, Hua Guofeng donne effectivement une impression "veloutée", démentie toutefois par un regard perçant, assuré, voire dominateur. S'il est "tout sourire", d'une onction presque épiscopale, il donne toutefois une impression majeure de solidité, de tranquillité et de sérénité assurée.

"Homme à poigne"

Il s'est forgé une réputation d'autorité et "d'homme à poigne". Sur le plan du travail, Hua Guofeng n'a pas les méthodes de Chou En-lai dont il ne partage ni l'élégance racée, ni le panache. Il n'a pas non plus la "présence" de Mao. Mais il connaît à fond ses dossiers, se montre assuré, parle avec autorité, lentement, avec l'accent très marqué de son Shansi natal.



Tel est l'homme, aux contours encore assez mal définis, qui séjournera en Europe dans quelques jours. On peut noter qu'il se trouvera dans les principales capitales européennes au moment où s'engage, à Moscou, dans une atmosphère prudente, la reprise du dialogue sino-soviétique.

La France avait décidé de re-

connaître la Chine populaire et d'établir avec Pékin des relations au niveau des ambassadeurs il y a plus de 15 ans, le 27 janvier 1964. C'est, croit-on, pour rendre hommage à la mémoire du général de Gaulle et à sa décision de rompre avec Taiwan, avant les autres grands pays occidentaux, que Hua Guofeng a choisi la France comme première escale.

fourre-tout



marcel rivard

Que deviennent les dictateurs?

Vous voulez devenir un chef d'Etat et vous avez des petites idées de devenir dictateur? Pensez alors à ce qui s'est passé cette année, à travers le monde, pour ceux qui avaient de telles aspirations...

L'ex-chah d'Iran a bien un petit château au Mexique, mais le château est entouré d'un mur de 3 mètres de haut.

Le Cambodgien Pol Pot s'est réfugié dans les montagnes et fait la guérilla.

Le maréchal président à vie Idi Amin Dada, de l'Ouganda, serait en Lybie, peut-être, et il a la trouille aux fesses.

Bokassa, l'ex-empereur de Centrafrique et mangeur de chair humaine, est en exil en Côte d'Ivoire.

L'Afghan Nur Mohammed Taraki serait mort d'une crise cardiaque causée par balles et le Guinéen Macias Nguema a été exécuté. Quant à Anastasio Somoza, il vit encore mais sa peau ne vaut pas cher...

aujourd'hui



Aristote prend femme.

Journée du samedi, 20 octobre 1979, 293ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

— 1977: Coup d'Etat militaire en Thaïlande.

— 1974: Manifestations anti-gouvernementales à Saigon.

— 1968: Mariage de Jacqueline Kennedy et d'Aristote Onassis sur l'île de Skorpios.

— 1963: Tentative de médiation de l'empereur Haile Selassie d'Ethiopie dans le conflit frontalier qui oppose l'Algérie et le Maroc.

— 1962: La Chine lance une offensive sur les positions frontalières de l'Inde.

— 1958: Nouveau gouvernement Adenauer en Allemagne fédérale.

— 1945: L'Egypte, l'Irak, la Syrie et le Liban déclarent que la création d'un Etat juif en Palestine pourrait provoquer la guerre. Fondation de la Ligue Arabe.

— 1941: Staline proclame l'état de siège à Moscou.

— 1921: Signature à Ankara d'un accord franco-turc.

— 1918: L'Allemagne accepte les termes américains de mettre fin à la guerre et ordonne à ses sous-marins de rentrer à leur base.

— 1905: Grève générale en Russie. Paix d'Ankara par laquelle le Pérou cède un territoire au Chili.

Il est né un 20 octobre.

— Arthur Rimbaud (1854-1891).



L'édifice sera érigé à cet endroit

C'est sur l'un des angles du boulevard Talbot et de la rue des Saguenéens, de Chicoutimi, que sera érigé le nouvel édifice à bureaux projeté par Place du Saguenay.

Depuis deux jours, une belle mécanique est à l'œuvre pour les premiers aménagements du terrain et déjà, on peut voir les bureaux des architectes. Et ce n'est que mardi qu'on procédera au lancement officiel des travaux.



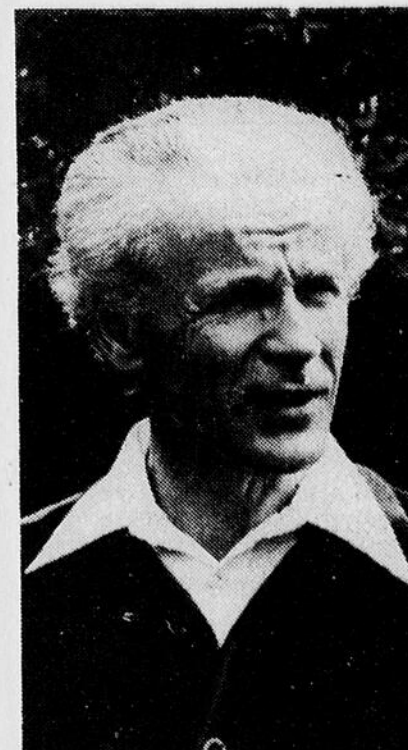
Ruth Paradis dans "L'Action"

En fait, on devrait plutôt préciser qu'il s'agit du mensuel "L'Action nationale".

Ce qui importe, c'est qu'une personne originaire du Saguenay voit ses écrits publiés dans cette prestigieuse revue nationaliste québécoise.

Et cette personne, c'est Ruth Paradis qui, pendant longtemps, a été présidente régionale de la Société nationale des Québécois et qui travaille maintenant à Montréal à titre d'attaché de recherches à l'Ecole des hautes études commerciales.

Dans le numéro d'octobre qui vient à peine d'être publié, l'article de Ruth Paradis s'intitule "Esdras Minville et la pensée coopérative idéologique au Québec".



Jean-Noël parti, il n'y a plus rien?

A la dernière émission de l'amusante série télévisée intitulée "Du tac au tac", on a fait dire à un comédien qui personnifiait un millionnaire de la Côte-Nord "qu'il n'est passé rien, à Chicoutimi, depuis le départ de Jean-Noël Tremblay".

Depuis que j'ai entendu cette réflexion faite sur un ton badin, il va sans dire, je cherche en vain ce que l'ancien député de Chicoutimi, qui fut jadis au ministère des Affaires culturelles sous Daniel Johnson dans les années 65, a bien pu faire d'aussi extraordinaire...

Marcel Dionne à la télévision

Vous voulez voir le député fédéral Marcel Dionne, de Chicoutimi, parler en Chambre des Communes?

C'est fort simple puisque la maison de câblodistribution TéléSag diffusera trois émissions, les trois pareilles cependant, qu'on a enregistrées à Ottawa, lorsque le député Dionne a prononcé son discours en réponse au discours du Trône. Ça passe ce soir, à 18h30, dimanche, à 20h00, et lundi, à 22h30.



C'est du bleuët de l'étranger

Le "Du Bleuët", l'apéritif fabriqué chez Julac, de Dolbeau, ne contient plus que de 15 à 20 pour cent de bleuëts cueillis dans la région.

C'est l'information transmise par Le Soleil qui signale la pauvreté de la récolte régionale: "On ne cueille que cinq millions de livres, et en cueillette sauvage encore, contre 18 millions de livres au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse, et 22 millions au Maine, dans des bleuëtières organisées. La direction de Julac espère atteindre 75 pour cent avec son programme de développement des bleuëtières. Signalons qu'on manque de Du Bleuët présentement dans les présentoirs placés par la Société des Alcools dans les épiceries du Québec".

"Je viens d'en expédier 20,000 gallons, a confié le directeur général Maurice Darveau, de Julac, au Soleil, et j'en aurai 140,000 gallons en réserve."

La présidente veut de l'action

Dans le dernier numéro du "Saguenéen", l'organe officiel de la régionale des Jeunes Chambres du Saguenay, la présidente de la Jeune Chambre de La Baie, Nicole Dion, utilise un style original pour motiver ses troupes.

Elle parle de "service militaire obligatoire à La Baie" et termine son message par ce jeu de mots: "Il me semble avoir déjà entendu dire que Ville de La Baie était la ville de l'avenir. Ce n'est pas en restant assis sur nos "laurels" que cet avenir nous sera assuré. Il y a des gens qui travaillent, il y en a qui regardent travailler; lesquels auront le plus bel avenir?"

Ils chercheront le Titanic

D'après l'agence France-Presse, une expédition britannique va s'efforcer de localiser et photographier le paquebot Titanic qui sombra en 1912 dans l'Atlantique, après avoir heurté un iceberg.

L'expédition qui aura lieu au cours de l'été 1980, n'est pas entièrement désintéressée: le Titanic transportait, en plus des 2,201 passagers et hommes d'équipage dont plus de la moitié périrent, pour \$124 millions de diamants et de nombreux bijoux personnels dont la valeur n'a jamais pu être estimée.

Selon le magazine Now qui présente en exclusivité cette expédition, il s'agira tout d'abord de localiser l'épave qui repose à 4,000 mètres de fond à 500 milles au sud de Terre-Neuve. Les sonars utilisés pour cette mission permettraient d'explorer en deux semaines une zone équivalente à la superficie du Grand Londres. Si l'épave est trouvée, des caméras spéciales seront descendues au bout d'un câble pour la photographier en couleur.

Les promoteurs pourraient alors essayer de la faire sauter et de remonter à la surface des blocs allant jusqu'à 200 tonnes dans lesquels pourraient se trouver les trésors restés dans l'épave.

\$97,9 millions en bénéfices

Je vous retransmets cette petite dépêche comme ça, en passant, parce que je sais que ça peut vous intéresser, surtout si vous êtes détenteur d'une carte de crédit, de deux ou de plusieurs, surtout si vous êtes de ceux qui possèdent l'American Express.

Cette compagnie a annoncé au cours des derniers jours qu'elle avait réalisé un bénéfice record de \$97,9 millions au cours du troisième trimestre de l'année en cours.

Et, selon la dépêche, ses profits sont en augmentation de 11,8 pour cent sur l'année et son chiffre d'affaires a atteint \$1,21 milliard, en augmentation de 14,6 pour cent sur la même époque de l'année précédente.

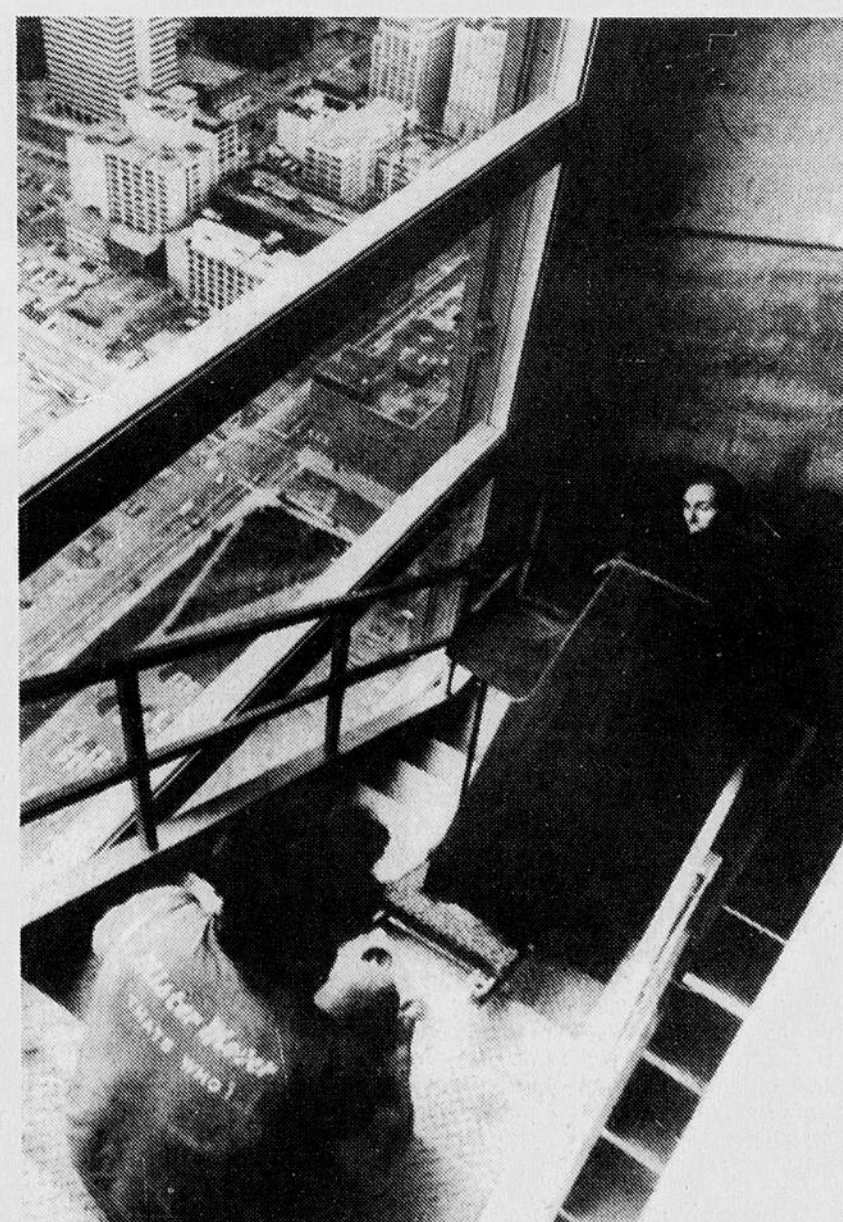
Faut croire qu'il y en a qui se servent de la carte d'American Express à travers le monde...



Hubert Desbiens devrait le lire

Le croque-mort de l'autoroute Alma-La Baie, le député Hubert Desbiens devrait lire (car, il ne l'a sûrement pas encore lu) la solution que le ministère québécois des Transports proposait dans un document joint à l'entente fédérale-provinciale signée en juin 1977, à Québec, entre Marcel Lessard, alors ministre du MEER et Lucien Lessard, en présence de Marc-André Bédard: "Après analyse, le projet d'aménagement d'une autoroute est recommandé car, même si, à court terme, l'amélioration du réseau existant pourrait suffire, le ministère souligne, qu'à moyen et à long terme, le projet d'autoroute permettra de mieux répondre aux besoins en termes de capacité et de sécurité et, de plus, favorisera le développement de la région. La construction de l'autoroute 70, en plus de viser les objectifs énoncés plus haut, constituera un complément nécessaire à d'autres interventions du ministère dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean".

Alors, arrêtons de niaiser et faisons-là cette route!



Jusqu'en haut de la tour du CN

Vous savez combien, si vous décidez de ne pas prendre l'ascenseur, il vous faut gravir de marches pour monter jusqu'en haut de la tour du Canadian National, de Toronto, la plus haute structure du monde? Exactement 1,760, pas une de plus et pas une de moins!

Mercure, dans le but de faire un peu de publicité pour l'escalade de la tour qui se déroulera aujourd'hui, dans le cadre d'une campagne de charité, deux employés d'une compagnie de déménagement, Norman Alexander et Joe Squire, ont grimpé toute la tour avec un piano de 200 kilos (à peu près 440 livres d'après notre vieux système de mesure). Faut le faire! Et, ils n'ont pas manqué à la tâche...

Remboursements pour Tourbec

S'il y a dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean des gens qui sont touchés par la faillite de Tourbec, survenue l'automne dernier, ils seront heureux d'apprendre, par le biais d'un communiqué du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, que le processus de remboursement est maintenant commencé.

Le fiduciaire André Saint-Michel procède actuellement au paiement des réclamations qui lui parviennent et les consommateurs éprouvés par cette faillite, qui n'ont pas encore réclamé leur dû, sont priés de le faire le plus rapidement possible et ce, afin d'éviter des délais supplémentaires.

Il suffit de s'adresser au fiduciaire, maintenant de la firme Lussier, Sénécal et Associés, du 125, de la rue Sainte-Foy, à Longueuil, ou encore téléphoner à: 514-670-4270.

Il est à noter que le règlement de la faillite de Tourbec Inc., n'affecte en rien les activités de Tourbec (1979) Inc., dont le permis a été émis en mars 1979.

rendez-vous

Alma

Coopérative funéraire Lac-Saint-Jean — Assemblée lundi soir, à 19h30, salle des Syndicats nationaux, 20, Saint-Joseph. Présentation d'amendements à la régie interne.

Journée eucharistique — Paroisse Saint-Cœur-de-Marie (Delisle), mardi soir, à 19h30, pour terminer le lendemain, à 19h00. Thème: tous unis en Jésus Sauveur. Célébration du pardon le premier soir.

Chicoutimi

Numismates et philatélistes du Saguenay — Réunion demain, salle polyvalente du Centre socioculturel (ancien séminaire), de 13h30 à 16h30.

Journée de ressourcement — Commission paroissiale de la zone de Chicoutimi organise pour le samedi, 27 octobre, de 9h00 à 15h00, Petit Séminaire, 679, Chabanel une journée pour les membres du conseil de pastorale de la zone. Thème: Pour réaliser sa qualité de service, le CPP a besoin de laïcs audacieux. Personne-ressource: l'abbé Napoléon Harvey.

Afées La Grande Ligne — Partie de cartes demain soir, à 19h00, au local des loisirs, boul. Saint-Jean-Baptiste.

Amies de l'harmonie du Sacré-Cœur — Assemblée mardi soir, à 20h00, Centre des loisirs du Sacré-Cœur.

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information, si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575 Inter-Association (CLSC).

Halle-garderie Saute-Mouton — Fonctionne cinq après-midi par semaine. Toutes les personnes demeurant à la maison et qui seraient intéressées à utiliser ce service, communiquent à: 549-8016 ou 545-1481.

Jonquière

Assemblée des parents — Demain soir, à 19h30, salle polyvalente du Collège de Jonquière. Election d'un nouveau bureau de direction de l'Association des parents du Collège de Jonquière. Goûter sera servi.

Radio communautaire — Assemblée au café Chez L'Bedeau, 110, de la Fabrique demain, de 9h00 à 16h00. Information: 542-2265. Dîner offert aux participants.

Association pour la promotion des droits de l'handicapé JAK — Réunion le lundi, 29 octobre, à 20h00, 205, Mellon, Arvida. Diaporama: préparation des enfants de classe régulière à recevoir dans leur école des enfants handicapés ou inadaptés.

Mouvement couple et famille, secteur Amitié — Réunion demain soir, à 20h00, église Saint-Mathias d'Arvida. Thème: la famille d'hier à demain.

Légion canadienne d'Arvida — Soirée de danse ce soir, à 20h00, au 274, Lasalle. Orchestre: Les Venturas. Prix d'entrée aux non-membres. A noter: le vendredi, 26 octobre, à 20h00, dégustation d'huîtres à prix populaire.

Référendum

Québécois d'accord pour la participation des patrons

par Françoise Côté

MONTREAL (PC) — Six Québécois sur dix sont d'accord avec la participation active des chefs d'entreprise au débat sur le référendum, comparativement à deux sur dix qui sont en désaccord. Cinq Québécois sur dix sont d'accord également avec la participation active des chefs syndicaux contre un peu moins du tiers qui sont en désaccord. Enfin quatre Québécois sur dix sont d'accord pour que les chefs religieux participent à ce débat et un peu plus du tiers sont en désaccord.

C'est ce qui ressort du deuxième grand sondage du Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) réalisé pour le compte du Conseil du patronat du Québec (CPQ) sur le degré de confiance de la population québécoise en l'entreprise, privée et sur le partage du pouvoir dans la société québécoise actuelle. C'est par voie de conséquence que le sondage débouche sur la participation au débat sur le référendum.

La question posée était: "Plusieurs organisations ou groupes participent au débat sur le référendum. Personnellement, est-ce que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec la participation active au débat sur le référendum?" Le résultat donne une avance marquée aux chefs d'entreprise qui obtiennent 62 pour cent d'accord pour leur participation, tandis que les chefs syndicaux reçoivent 50 pour cent et les chefs religieux 42 pour cent. Trente-sept pour cent se sont déclarés en désaccord avec la participation active des chefs religieux au débat référendaire, tandis que 31 pour cent s'opposent à celle des chefs syndicaux et seulement 20 pour cent sont contre celle des chefs d'entreprise.

Fin septembre

Le sondage a été effectué par la firme CROP Inc. entre le 25 septembre et le 3 octobre. Un échantillon de 1,000 cas tiré selon la méthode du hasard systématique, étant composé de 500 cas dans le Montréal métropolitain et de 500 autres dans le reste du Québec. Avec un échantillon final de 873 cas, 620 personnes ont accepté de compléter l'entrevue, soit 71 pour cent, ce qui est considéré par CROP "comme un taux de réponse très satisfaisant pour une étude de ce

genre".

Dans un premier temps, le sondage a voulu connaître le degré d'intérêt des Québécois pour certains sujets d'actualité. On a découvert que le référendum est en tête de leurs préoccupations dans une proportion de 66 pour cent, voire même 75 pour cent dans le Montréal métropolitain contre 60 pour cent en province.

En deuxième lieu vient le projet de loi sur la santé et la sécurité au travail avec 61 pour cent, dont 66 pour cent à Montréal et 58 pour cent en province. Viennent ensuite les négociations dans les secteurs public et parapublic avec 43 pour cent pour l'ensemble du Québec et autant que 50 pour cent pour Montréal et 38 pour cent pour le reste de la province. En dernier lieu viennent les élections partielles, avec 42 pour cent pour tout le Québec: 50 pour cent pour Montréal et 36 pour cent pour la province.

Partage du pouvoir

Sur la question du partage du pouvoir dans la société québécoise, qui avait fait l'objet d'un premier sondage pour le CPQ en 1977, le récent sondage montre que l'opinion publique est demeurée stable depuis deux ans, même si de nouvelles tendances se dessinent.

Une majorité de Québécois continue de croire que les syndicats détiennent trop de pouvoir dans la société actuelle (soit 56 pour cent comparé à 54 pour cent en 1977). Une pluralité continue de croire que le gouvernement détient assez de pouvoir (soit 36 pour cent contre 38 pour cent en 1977). Enfin une proportion moins importante qu'en 1977 pense que le gouvernement n'a pas assez de pouvoir (soit 30 pour cent en 1977 et 22 pour cent en 1979) et à l'inverse, que les entreprises privées ont assez de pouvoir (40 pour cent en 1977 et 31 pour cent en 1979).

Le sondage démontre que l'écart entre le pourcentage de ceux qui croient que les entreprises privées n'ont pas assez de pouvoir et le pourcentage de ceux qui croient que le gouvernement n'a pas assez de pouvoir est plus grand qu'en 1977. Alors que sous la catégorie "pas assez de pouvoir" il était de cinq unités de pourcentage (les entreprises privées, 35 pour cent et le gouvernement 30 pour cent) en 1977, il est, en 1979, de 11 unités de pourcentage si on tient compte du fait que 33 pour cent disent que

les entreprises n'ont pas assez de pouvoir tandis que pour le gouvernement, c'est 22 pour cent.

Dans son interprétation, CROP dit que compte tenu que 10 pour cent seulement estiment que les syndicats ne détiennent pas assez de pouvoir, "cela tendrait à indiquer qu'une certaine proportion des Québécois souhaiterait que les entreprises privées jouissent d'une plus grande marge de manœuvre dans la société actuelle".

Pour ce dernier sondage, on avait ajouté deux autres catégories de détenteurs de pouvoir, soit l'Eglise et les médias d'information. Il est intéressant de noter que seulement cinq pour cent trouvent que l'Eglise a trop de pouvoir, tandis que 39 pour cent trouvent qu'elle en a assez, 32 pour cent pas assez et 24 pour cent n'ont pas d'opinion. Pour les médias, 16 pour cent considèrent qu'ils ont trop de pouvoir, 58 pour cent qu'ils en ont assez, 10 pour cent pas assez et 16 pour cent ne savent pas.

Enfin quand il s'agit de savoir comment doit se faire le partage du pouvoir d'après le Code du travail, on trouve un pourcentage important de personnes (36 pour cent) qui ne se prononcent pas. Les opinions se départagent ainsi: 38 pour cent veulent donner plus de pouvoir aux entreprises privées, 17 pour cent au gouvernement et huit pour cent aux syndicats.

Question de confiance

En présentant les résultats au sujet de la confiance envers les chefs, CROP commente: "On ne saurait dire que la confiance envers les chefs régit au Québec en ce moment". Ainsi des cinq types de chefs de file proposés aux personnes interrogées, seuls les chefs religieux inspirent confiance à la majorité des Québécois et encore cela n'est-il vrai qu'en province.

Ainsi 51 pour cent des répondants ont soit tout à fait confiance ou assez confiance en ce que disent les chefs religieux. Pour les chefs d'entreprise, cela est vrai dans une proportion de 37 pour cent, pour les chefs politiques c'est 26 pour cent, pour les journalistes, 24 pour cent, et pour les chefs syndicaux, seulement 16 pour cent.

En présentant les résultats du sondage, le vice-président exécutif du CPQ, M. Ghislain Dufour, n'a pas caché sa satisfaction.



CADEAUX DE BOKASSA — L'ancien orateur du Sénat Renaude Lapointe exhibe les cadeaux qu'elle a reçus de l'empereur Bokassa alors qu'elle occupait cette fonction. La scène se passait à son bureau de la Colline parlementaire, hier à Ottawa.

(Photolaser PC)

Entre Lazure et Lavoie-Roux

Profondes divergences sur les services essentiels

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a reçu, vendredi, pour quelques heures, à l'occasion d'un débat en commission parlementaire, le conflit qui a sévi dans plusieurs hôpitaux du Québec le printemps dernier.

Mais la séance de deux heures, tenue à la demande du député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, n'a apporté que bien peu de faits nouveaux au dossier.

Mme Lavoie-Roux a sévèrement reproché au Conseil sur le maintien des services essentiels dans les affaires sociales d'avoir tardé à remettre des rapports qui étaient incomplets et qui, surtout, ne correspondaient pas, à son avis, aux rapports faits par les experts dans des hôpitaux. Elle a également re-

proché au gouvernement de n'avoir rien fait pour corriger cette situation.

Pour prouver le bien-fondé de ses accusations Mme Lavoie-Roux a lu des extraits de rapports rédigés par des experts (des médecins traitants) d'un hôpital à Montréal, soit Jean-Talon, et de cinq à Québec, soit Saint-Sacrement, Laval, l'Hôtel-Dieu, Christ-Roi et celui de l'Université Laval.

La différence entre la tenue de ces rapports et les conclusions qu'en a tirées le Conseil sur le maintien des services essentiels démontre, de dire le député de l'Opposition que la situation était beaucoup plus grave qu'on a voulu l'avouer dans certains centres hospitaliers.

M. Lazure a répliqué que Mme Lavoie-Roux tente de

semer la panique et lui a reproché d'agir de façon irresponsable. Il a rappelé que, sauf deux exceptions, toutes les salles d'urgence sont demeurées ouvertes, lors des débrayages en mai et juin, que, de l'avis unanime des parties en cause, la liste des services essentiels a été respectée et que des enquêtes ont été déclenchées chaque fois qu'un hôpital a déposé une plainte.

"Nous pouvons assurer à la population que les services étaient satisfaisants", a soutenu le ministre.

Il a ajouté qu'il n'y a pas lieu de se scandaliser des divergences entre les rapports des experts et ceux émanant du Conseil sur les services essentiels puisque le médecin doit également fournir un rapport verbal à ce comité paritaire.

Enfin, a-t-il noté, le minis-

tre reçoit chaque jour des informations sur la situation dans les hôpitaux lors-

qu'il y a débrayage et les différentes versions coïncident de façon générale.

AVOCATS

BRODEUR & GIRARD

AVOCATS

Jean-Roger Brodeur, B.A., LL.L.
Christian Girard, B.A., LL.L.

121 est, Racine — CHICOUTIMI — Tél.: 549-8170

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & CÔTÉ
AVOCATS ET PROCUREURS

Gerald Aubin LL. L. CR.
Enc. Brissson LL. L.
Louis-Charles Fournier LL. L.

André Fillion LL. L.
Alain Côté LL. L.
Daniel Côté LL. L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 h à 5 h.
Lundi et vendredi de 7 h à 8 h p.m.

JEAN-MARC LAVOIE

AVOCAT

110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, PREVOST & GIRARD

AVOCATS

Roger Page, B.A., LL.L.
Gilles Prevost, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C. LL. L.

123, RACINE EST, SUITE 100
CHICOUTIMI — 543-0725DUFOUR, CÔTÉ & LAPERRIERE
AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL. L.
Me Gabriel-M. Côté LL. L.
Me Yves Laperrière, LL.L.
23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

NOTAIRES

RIVERIN, WELLS, & CHARLTON

NOTAIRES

CONSEILLERS JURIDIQUES

JACQUES RIVERIN, LL.L.
ROBERT WELLS, LL.L.
RENE-PAUL CHARLTON, LL.L.
JEAN RIVERIN, LL.L.

247 EST, RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI

TEL. 549-6083

LES NOTAIRES

Claveau, Collard, Lapointe,
Gauthier & Lessard

CONSEILLERS JURIDIQUES

Marcel Claveau, LL. L.
J.-Paul Collard, LL. L.
Jean Lapointe, LL. L.
Yvan Gauthier, LL. L.
André Lessard, LL. L.

Edifice Claveau,
54 est, Racine
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1551

Un rapport recommande l'utilisation de l'énergie nucléaire

QUEBEC (PC) — Le Québec devra faire appel à l'énergie nucléaire d'ici l'an 2000 pour satisfaire ses besoins.

Cette recommandation choc vient d'être transmise au premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et au ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, par le Conseil de planification et de développement du Québec, le CPDQ, un organisme consultatif.

Le Conseil reconnaît que sa suggestion rencontrera des objections puisqu'il souligne au gouvernement que "seule une information abondante et de qualité pourra contribuer à rendre le nucléaire plus facilement acceptable pour la population".

Dans son étude qu'il vient de rendre publique, le conseil affirme que le Québec est trop dépendant de sources d'énergie extérieures pour son approvision-

nement. A ce titre, le conseil rappelle qu'en 1978, le bilan énergétique du Québec s'établissait

comme suit: pétrole 65,5 p.c., électricité 26 p.c., gaz naturel 7,1 p.c. et charbon 1,4 p.c.

ca COMPTABLES AGREES

Région Saguenay-Lac-St-Jean

Gagnon & Associés

COMPTABLES AGREES

André Gagnon, C.A. Claude Gagnon, C.A.

273, St-Dominique
Jonquière
547-4779

Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier,
Gauthier & Associés C.A.

Léon-Georges Gagnon, C.A.
Paul-André Bergeron, C.A.
Paul-Gaston Tremblay, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.
Roland Gauthier, C.A.M.F.

72 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutimi
Tél.: (418) 549-4142.

GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN,
DALLAIRE, TURCOTTE & ASSOCIES

COMPTABLES AGREES

BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est, Chicoutimi - G7H 1R2

Téléphone: (418) 549-6650

Antoine Gauthier, C.A.
Rosaire Boivin, C.A.
André Gauthier, C.A.
Camille Bergeron, C.A.
Roger Lauriat, C.A.

Charles Tremblay, C.A.
Egide Dallaire, C.A.
Yvon Carrier, C.A.
Denis Boivin, C.A.
Philippe Routhier, C.A.

Pierre Legault, R.I.A., C.A.
Gilles Turcotte, C.A.
Julien Lemieux, M.B.A., C.A.
Roger Boivin, C.A.
Luc Simard, C.A.

CHICOUTIMI — ROBERVAL — LA MALBAIE — VILLE DE LA BAIE — ST-FELICIEN — DOLBEAU

Hamel, Leclerc & Associés

Jules Hamel, c.a.
Normand Leclerc, c.a.
Dominique Pilote, c.a.

Gilles Lapensée, c.a.
Laval Boulianne, c.a.
Jean Boivin, c.a.

535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tél.: (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés

413, rue Racine,
Chicoutimi
(418) 549-4318

Pierre-Albert Potvin, c.a.
Arthur Gobeil, c.a.
Ronald Boivin, c.a.
Jocelyn Renald, C.A.

371, rue Bagot,
Ville de La Baie
(418) 544-6847

Lemieux, Harvey, Côté, Marcotte & Ass.

515, Sacré-Coeur Ouest
Alma
G8B 1M4
668-2324

Rémi Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a.
Serge Lemieux, c.a.
Michel Côté, c.a.
Georges Marcotte, c.a.

5, St-Antoine,
Métabetchouan
349-3454

Couture, Perron & Boilat

Yvon Couture, c.a.
Rodrigue Perron, c.a.
Pierre Boilat, c.a.

1264, Walberg,
Dolbeau,
276-1152.

Paul Martel & Cie Associés

COMPTABLES AGREES
385 ouest, Collard, Alma

Paul Martel, c.a.
200 sud, boul. Potvin
Tél.: 662-5482

BUR.: 668-8351

Gratien Martel, c.a.
31, Jean XXIII
Tél.: 668-4882

portefeuille

Les banques emploient plus de monde

MONTREAL (CP) — Le nombre des employés bancaires au Québec s'accroît à un rythme soutenu, révèle un portefeuille des banques à charte.

À la fin du premier semestre de 1979, les banques comptaient 37,264 employés dans la province, ce qui représente une augmentation de près de 27 pour cent en regard du total de 29,416 enregistré cinq années auparavant. Les chiffres des autres années de la période observée sont: 1978 — 36,293 — 1977 — 35,917; 1976 — 34,330; 1975 — 32,694.

M. André Bisson, président du comité du Québec de l'Association des banquiers canadiens, a précisé que ces employés se trouvaient actuellement dispersés dans 1,620 succursales. Ce nombre est supérieur de 99 à celui de 1975.

"Mais chose intéressante à noter, c'est que le volume des transactions bancaires au Québec s'est multiplié de façon encore plus rapide que le nombre des employés," a souligné M. Bisson, qui est vice-président et directeur général de la Banque de Nouvelle-Ecosse pour le Québec.

"Ceci signifie que notre productivité est plus forte que jamais auparavant. C'est donc dire que la compétence professionnelle de nos employés est évidente et que les banques sont à l'avant-garde dans l'utilisation d'une technologie nouvelle au service d'une industrie de plus en plus efficace."

"Il semble utile de souligner, par ailleurs, que le degré d'autonomie au niveau local est très élevé, et que de plus en plus de décisions sont prises dans les



M. André Bisson, Président, comité du Québec l'Association des banquiers canadiens et vice-président et directeur général de la Banque de Nouvelle-Ecosse pour le Québec

succursales ou les bureaux régionaux. Ce phénomène a pour effet d'accélérer le déroulement des affaires, tout en nous sensibilisant davantage aux besoins particuliers des diverses régions."

M. Bisson a ajouté que l'importance accordée à la régionalisation trouve son reflet dans l'encours des \$973 millions que les banques ont investis auprès du gouvernement provincial ou des municipalités par le biais de prêts ou d'acquisitions de titres.

Ventes et bénéfices records chez Price

QUÉBEC (CP) — La compagnie Price Limitée annonce que pour les neuf premiers mois de 1979, les ventes et bénéfices ont atteint des niveaux records. Sur des ventes de \$364,5 millions, les bénéfices ont atteint \$38,6 millions, soit \$3,83 par action ordinaire, comparativement à des bénéfices avant les postes extraordinaires pour 1978 de \$25,8 millions ou \$2,57 par action ordinaire sur des ventes de \$335,1 millions. Aucun poste extraordinaire ne figure à l'état des bénéfices pour 1979.

Grâce à la forte demande de papier journal et de papiers à base de pâte mécanique, les papeteries de la compagnie ont continué de fonctionner à plein rendement pendant tout le troisième trimestre. Des conditions favorables ont également prévalu dans la plupart des autres secteurs d'activité de la compagnie. Ces bonnes conditions d'exploitation, ajoutées à la prime de change sur le dollar américain, ont permis de réaliser d'excellents bénéfices. Ces résultats positifs ont été en partie atténués par l'effet défavorable d'une grève à la scierie Peribonca qui n'a été réglée qu'à la fin de juillet.

Les revenus de la compagnie provenant de l'exploitation minière se sont élevés à \$0,5 million au cours du troi-

sième trimestre, ce qui porte les bénéfices à \$3,3 millions pour l'année à ce jour, comparativement à une perte de \$1,1 million pour les neuf premiers mois de 1978. Cette augmentation est due à l'effet combiné de la hausse des prix des métaux de base en devises canadiennes et du volume accru des ventes de concentrés.

La compagnie annonce que le maintien de la forte demande de papier journal et de produits du papier, en plus des augmentations de prix annoncées, assurent des conditions d'exploitation favorables jusqu'à la fin de 1979. Le climat d'incertitude qui règne présentement dans les milieux économiques aux États-Unis, où se situe le principal marché de la compagnie, rendent les perspectives assez confuses pour l'année 1980. Cependant, la forte demande de papier journal qui prévaut actuellement et le faible niveau des stocks laissent prévoir la possibilité de fonctionner à plein rendement dans le secteur le plus important de notre activité.

La mise en oeuvre du projet de développement du secteur des papiers à base de pâte mécanique à la papeterie Kénogami, au Québec, suit l'échéancier établi et devrait être terminée au début de l'année 1980.

Une reprise s'annonce pour 1981

TORONTO (CP) — Selon la Banque Canadienne Impériale de Commerce, même si l'économie canadienne continue à donner des signes de faiblesse au cours des 15 prochains mois, la situation au-delà de cette période semble plus prometteuse.

"Cet optimisme... réside en partie dans l'évolution de notre secteur énergétique où d'importants projets d'investissements seront lancés au cours des prochaines années. La croissance économique bénéficiera aussi dans une large mesure du niveau relativement élevé d'autosuffisance du Canada en matière énergétique", affirme la Banque de Commerce dans sa dernière édition de la conjoncture canadienne.

"Un autre élément très favorable à moyen terme est l'amélioration de la position concurrentielle de l'industrie canadienne sur les marchés mondiaux. Ce dernier point devrait gagner en importance lors de la prochaine reprise de l'activité économique mondiale quand existeront les possibilités d'un redressement très net de la balance des paiements du Canada", ajoute la banque.

"La conjoncture canadienne" est publiée par la division économique de la Banque de Commerce, dont elle donne les prévisions pour 1980 et le restant de 1979. En voici d'ailleurs les points saillants:

— La croissance réelle, qui s'élevait à 2,6 pour cent en 1979, pourrait tomber à 1,8 pour cent en 1980. Une certaine amélioration vers la fin de 1980 semble possible dans la mesure où il y aura reprise de l'activité économique aux États-Unis.

— En raison surtout de l'augmentation du prix du pétrole, le taux d'inflation devrait atteindre 8,1 pour cent en 1980 comparativement à 8,3 pour cent en 1979.

— Le rythme d'accroissement de l'emploi, qui avait été relativement rapide ces derniers temps, ralentira sans

doute, entraînant un taux de chômage moyen de 8,2% en 1980.

— Le volume des investissements du secteur privé sera considérablement plus élevé, surtout dans le secteur de la construction de logements, où il y aura près de 230,000 mises en chantier en 1980 contre 200,000 en 1979. Cet accroissement sera attribuable à l'augmentation de la demande stimulée par les crédits d'impôts fédéraux accordés au titre des intérêts sur prêts hypothécaires et de l'impôt foncier et à la diminution du stock de logements invendus.

— Les dépenses de consommation progresseront de 2,9% en 1980 contre 2,7% en 1979.

— Le gouvernement fédéral poursuivra sa politique de restrictions monétaires et fiscales.

— Même si d'autres augmentations des taux d'intérêt ne sont pas exclues, une certaine détente pourrait se manifester au cours des six premiers mois de 1980.

— Le taux de croissance des exportations canadiennes vers les États-Unis souffrira d'un ralentissement puisque les consommateurs américains, touchés par la récession, réduiront leurs dépenses.

— Le niveau des exportations vers nos principaux partenaires commerciaux se maintiendra au cours des prochains mois; mais, comme ces marchés subiront les contrecoups du ralentissement de l'activité économique aux États-Unis, ils deviendront vraisemblablement moins actifs au cours du premier semestre de 1980.

— Il semble improbable que l'excédent commercial du Canada dépasse \$2 milliards tant cette année que l'année prochaine. La détérioration persistante de la balance des services laisse présager une aggravation du déficit global de la balance des paiements courants, qui devrait s'élever à \$7,3 milliards cette année et à \$8 milliards en 1980.

AVIS



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
DU QUÉBEC

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES
DU 22 AU 27 OCTOBRE 1979

Dans les sections urbaines, pour toutes demandes en inscription, radiation et correction aux listes électorales dressées lors du recensement les 1, 2, 3 et 4 octobre, rendez-vous au bureau le plus près de votre domicile entre 8 h et 22 h.

Tout électeur peut demander, par écrit et sous serment, l'inscription de son nom sur les listes électorales de même que celle de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

ADRESSES DES BUREAUX

CHICOUTIMI

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION:

Madame Stella Morissette
253, rue Bossé ouest
Centre paroissial
CHICOUTIMI

CHICOUTIMI

1484, du Perche
1023, Beauchamps
1055, Jolliet
643, des Sternes
2763, Roussel

DUBUC

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION:

Monsieur Antonelli Aubin
3422, boul. de la Grande Baie
(secteur Port-Alfred)
LA BAIE

ESCOUMINS

4, rue Boucher

LA BAIE

Hôtel de ville
409, 2e Rue
2e étage

NOTRE-DAME-DE-LATERRIÈRE

Édifice municipal
rue Notre-Dame

SACRÉ-COEUR

Salle du Club de l'Âge d'Or
80, rue Principale

SAINT-AMBROISE

Édifice municipal
330, boul. Gagnon

SAINT-HONORÉ

Salle municipale
694, rue Hôtel de Ville

JONQUIÈRE

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION:

Monsieur Yvon de Grandmaison
562, rue St-Dominique
JONQUIÈRE

JONQUIÈRE

CEGEP de Jonquière
65, rue St-Hubert

Presbytère Ste-Marie
415, rue Montfort

Église St-Georges
(sacristie)
Entrée rue Melançon

Sous-sol de l'église Ste-Cécile
214, rue Ste-Famille

Presbytère Ste-Thérèse
620, rue Wholer

Église St-Mathias
Salle entrée rue Tremblay

Pour avoir droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

LAC-SAINT-JEAN

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION:

Madame Raymonde Turcotte
12, rue St-Joseph
ALMA

ALMA

1150, rue Daigremont
161, rue Bellevue

DELISLE

340, rue Cormier

HÉBERTVILLE

670, rue Martin

MÉTABETCHOUAN

179, rue St-André

SAINT-BRUNO

308, rue des Artisans

ROBERVAL

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION:

Monsieur Maurice Sénéchal
820, rue des Pins
DOLBEAU

MISTASSINI

79, rue Boivin

NORMANDIN

1233, avenue Morin

ROBERVAL

744, rue Simard

SAINT-FÉLICIEN

1332, rue Martin

SAINT-PRIME

569, rue Principale

SAGUENAY

BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION:

Madame Jacqueline Ross
1741, boul. Manicouagan
HAUTERIVE

BAIE-COMEAU

4, rue Babel

CHUTE-AUX-OUTARDES

108, rue Bellevue

SAINT-LUC-DE-LAVAL

4, 6e Avenue

québec en bref

Nomination de Delage

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bedard, a annoncé, vendredi, la nomination de Me Cyrille Delage, notaire de Québec, au poste de commissaire-enquêteur sur les incendies, avec juridiction dans tous les districts judiciaires du Québec.

Avant cette nomination, Me Delage était déjà commissaire-enquêteur dans les districts judiciaires de la région de Québec et il agissait comme commissaire ad hoc dans les autres districts.

Lévesque à l'assemblée publique

QUEBEC (PC) — C'est dimanche à 14h00 au Centre Paul-Sauvé, à Montréal, que le Parti québécois lancera sa campagne référendaire.

A cette occasion, le premier ministre, M. René Lévesque, prendra la parole. Les comédiens Monique Joly et Benoît Girard seront les animateurs de l'assemblée et procéderont à la présentation des députés péquistes et des ministres représentant la région métropolitaine.

La réunion, qui a pour but de susciter un climat pré-référendaire dans l'opinion publique, se donne aussi comme objectif de mobiliser à fond les militants du "oui" qui doivent entamer dès le lendemain, "l'opération contact", auprès de leurs concitoyens.

Parizeau hausse le taux d'intérêt des obligations

QUEBEC (PC) — Le gouvernement québécois a décidé d'augmenter le taux d'intérêt de toutes les obligations d'épargne du Québec. Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui a fait cette annonce par voie de communiqué, a précisé que l'augmentation était rétroactive au 1er novembre 1979.

A compter du mois prochain, le taux d'intérêt est porté à 11 p.c. jusqu'au 1er juin 1982. Après cette date, le taux passera à 10,50 p.c. jusqu'à l'échéance des obligations.

L'intérêt payable en 1980 sera ajusté de façon à refléter cette augmentation et les détenteurs qui encaisseront leurs obligations avant le paiement d'intérêt de 1980 profiteront aussi du taux d'intérêt de 11 p.c.

Faux inspecteur

QUEBEC (PC) — Un suspect de 40 ans, originaire de Montréal, est détenu à la centrale de police de Québec relativement à des fraudes commises auprès d'un grand nombre de personnes sous la fausse identité d'un inspecteur d'impôt.

Le personnage recherché fréquentait surtout les centres commerciaux et il parvenait bien souvent à exploiter la confiance de citoyens à la retraite en leur faisant croire qu'ils avaient trop d'argent à la banque et que cette réserve était dangereuse pour leurs allocations de pension.

Certains pensionnés craignant pour leur maigre revenu de l'Etat allaient jusqu'à remettre au supposé inspecteur d'impôt des sommes d'argent appréciables pour qu'il les répartisse dans différentes banques ou dans des casiers de sécurité. Evidemment, l'argent n'allait pas plus loin que le fond de poche de l'imposteur.

Subvention à la Consol

GRAND-MERE (PC) — La compagnie Consolidated-Bathurst Inc., touchera une subvention de \$5,5 millions pour la modernisation de son usine de Grand-Mère, en Mauricie.

L'annonce a été faite hier après-midi à Grand-Mère par le ministre québécois de l'Energie et des Ressources, M. Yves Bérubé, et par M. Richard Janelle, secrétaire parlementaire du ministre fédéral de l'Expansion économique régionale.

Cette assistance financière a été offerte dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, signée le 15 mai dernier.

Décès de Machla Nadeau

SAINT-JOUES (PC) — Gabrielle "Machla" Nadeau, une des 17 membres de la secte de Moïse est décédée.

La jeune fille de 21 ans, originaire de Saint-Bernard de Beauce-Nord, souffrait d'un sclérose en plaques.

Elle est décédée, mercredi soir dernier, au campement où la secte dirigée par Roch "Moïse" Thériault s'est installée il y a maintenant deux ans, dans les bois de Saint-Jogues, en Gaspésie.

Bédard à la table ronde sur les jeunes

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois responsable de l'Année internationale de l'enfant, M. Marc-André Bedard, participera aujourd'hui à Chicoutimi à l'une des 12 tables rondes régionales simultanées qui se tiendront à la grandeur du Québec.

Ces tables rondes ont pour but de favoriser les échanges de points de vue entre adultes et enfants. Cette initiative est menée par 12 comités régionaux de jeunes regroupant plus de 500 enfants qui, tout au long de l'année, ont joué un rôle de coordonnateur et d'animateurs dans leurs régions respectives.

Le ministre Bedard s'est réjoui de cette initiative qui constituera un événement majeur dans le cadre des manifestations québécoises de l'Année internationale de l'enfant.

Agro-alimentaire

QUEBEC (PC) — Cinq rencontres socio-économiques, connues comme des "mini-sommets", seront organisées cet automne pour étudier les manières de développer l'industrie agro-alimentaire québécoise, a annoncé, vendredi, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon.

Le calendrier de ces rencontres est le suivant: sur l'industrie céréalière, à Saint-Hyacinthe, les 8 et 9 novembre; sur la viande bovine, à Sherbrooke, les 22 et 23 novembre; sur la volaille, à Lévis, les 13 et 14 décembre; sur l'industrie laitière, à Rimouski, les 24 et 25 janvier; et sur les fruits et légumes, à Trois-Rivières, les 14 et 15 février.

Aux Communes

Allmand a le choix entre la cravate... ou la robe

OTTAWA (PC) — Après avoir ajouté une cravate à son chandail à col roulé, le député libéral Warren Allmand a protesté, vendredi, contre les règlements parlementaires qui l'obligent à porter cravate aux Communes. Il juge ces règlements anachroniques et "sexuellement discriminatoires".

"C'est ici une Chambre des communes, une chambre de 'commoners' (gens du peuple, roturiers), a dit au président l'ancien ministre libéral, au milieu de rires étouffés et de huées de députés de tous les partis. "Le costume ordinaire ne comporte pas de cravate," a-t-il ajouté.

Pointant le ministre des Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, et d'autres femmes députées, M. Allmand a fait observer qu'elles ne portaient pas de cravate et "je pense que nous devrions jouir de la même liberté".

Cette question a été soulevée par intermittence aux Communes depuis le jour où l'ancien premier ministre, M. Pierre Trudeau, y apparut en portant un "ascot" et que des députés de l'Opposition d'alors avaient crié "honte". M. Trudeau n'est jamais retourné aux

Communes sans cravate par la suite. M. Allmand a expliqué à la presse qu'étant pressé, il n'avait pas eu le temps d'enfiler une chemise et de se cravater avant la période des questions.

Le député de Notre-Dame-de-Grâce a soutenu que ses électeurs aimeraient mieux qu'il ne portât pas de cravate plutôt que de s'absenter de la Chambre.

Quand il est entré aux Communes, quelques députés ont envoyé des notes au président, M. James Jerome et M. Allmand a dit que celui-ci ne lui avait pas

permis d'interroger des ministres parce qu'il était sans cravate.

M. Allmand est donc sorti pour emprunter celle de M. Peter Ittinuar, néo-démocrate de Nunatsiag, dans les Territoires du Nord-Ouest.

"Peter n'aime pas à porter une cravate", a dit M. Allmand en ajoutant que les règlements étaient injustes pour les Indiens et les Inuits qui n'en avaient jamais porté avant leur élection.

De retour en Chambre

M. Allmand a donc enroulé la cravate de son col-

lège par-dessus son chandail et est retourné à la Chambre pour plaider sa cause. "Dieu merci, il ne m'appartient pas de décider", a déclaré M. Jerome, en suggérant au député de soulever la question à un comité parlementaire qui peut modifier les règlements.

Tandis que M. Herb Gray (libéral, Windsor-Ouest) a pris la défense de M. Allmand qu'il a trouvé bien habillé, M. James Fulton (NPD, Skeena) a trouvé la solution au problème de l'ancien ministre: "Porte une robe, Warren, porte une robe".



CRAVATE — Warren Allmand a dû emprunter la cravate d'un confrère député pour pouvoir adresser la parole au président de la Chambre des communes alors qu'il protestait contre le port obligatoire de la cravate.

(Photolaser PC)

Programme de réforme

QUEBEC (PC) — Au terme de son neuvième congrès tenu cette semaine à Québec, le Syndicat canadien de la fonction publique s'est engagé dans un ambitieux programme de réforme du Congrès du travail du Canada qui verra notamment à ce que la plus importante centrale syndicale au pays exerce un leadership plus responsable.

Dans un énoncé de politique adopté unanimement hier matin par les 1,000 délégués, le SCFP a clairement indiqué qu'il retirera son appui tout leader du CTC qui ne prendra pas la défense des syndicats affiliés ou de leurs dirigeants lorsque ceux-ci sont victimes de répression, comme ce fut le cas pour le Syndicat des postiers du Canada et son président Jean-Claude Parrot.

Dans les faits, les représentants des quelque 257,000 membres du SCFP ont voté au cours de la semaine une motion de non confiance à l'endroit du président actuel du CTC, M. Dennis McDermott, pour avoir refusé d'appuyer les postiers, l'automne dernier dans leur conflit avec le gouvernement fédéral.

\$82 millions investis ailleurs

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Clark affectera à d'autres projets fédéraux au Québec les \$82 millions qu'il s'était engagé à verser en subvention à la General Motors pour l'implantation de sa fonderie de pièces d'aluminium dans la région de Montréal.

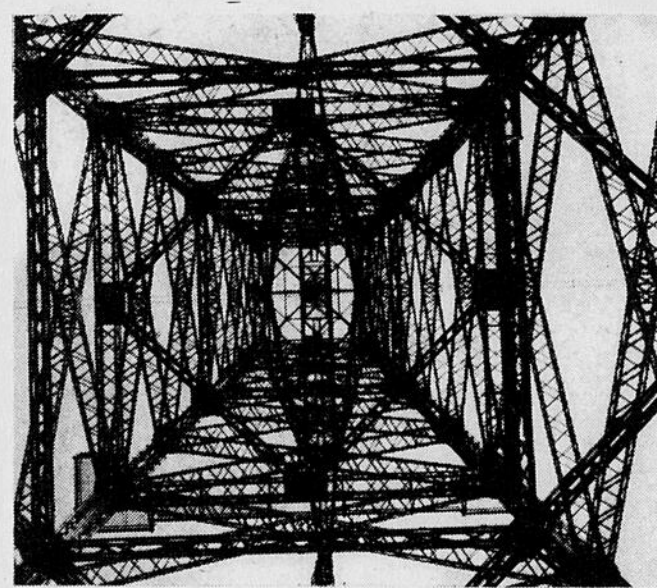
Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Roch LaSalle, a fait part de cette décision à sa sortie de la Chambre des communes hier.

M. LaSalle voulait ainsi faire remarquer que cette somme qu'Otawa se proposait d'investir, ne retournerait pas spécialement au budget du ministère de l'Expansion économique régionale mais demeurerait plutôt dans l'enveloppe budgétaire destinée au développement économique du Québec.

D'ailleurs, M. LaSalle a expliqué que ses collègues Robert de Cotret et Bill Jarvis et lui profiteraient de leur rencontre du 5 novembre avec les ministres Bernard Landry, Denis DeBelleval et Yves Duhaime, du gouvernement Lévesque, pour voir certains dossiers auxquels, notamment, ces \$82 millions pourraient être affectés.

Au Québec, on sait ce qu'on veut.

sodeq sagamie



une structure solide...

un abri fiscal dont les capitaux sont investis dans votre région!

La compagnie

La Société de développement de l'entreprise québécoise de la Sagamie (SODEQ SAGAMIE) est une compagnie publique régie par la première partie de la loi des compagnies et exploitée sous l'autorité du Ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Ses objectifs

Avant toute chose, la SODEQ SAGAMIE est une entreprise à caractère régional. Elle vise à :

- favoriser l'épargne régionale, tout en canalisant cette épargne vers les petites et moyennes entreprises (PME) manufacturières de la région;
- fournir des capitaux de risque aux petites et moyennes entreprises régionales du secteur manufacturier;
- apporter une aide en matière de gestion aux PME manufacturières et améliorer leurs ressources humaines.

Avantages fiscaux:

Pour le contribuable québécois, chaque investissement permet de bénéficier d'une déduction fiscale du gouvernement du Québec égale à 25% de l'investissement réalisé, à savoir 25 cents par action de un dollar.

Répartition du portefeuille

Un minimum de 70% de l'avoir propre de la SODEQ SAGAMIE sera investi sous forme...

- de prêts non garantis à des petites et moyennes entreprises manufacturières régionales. Ces prêts d'une durée minimale de cinq ans peuvent être remboursés par anticipation, sans pénalité.
- d'achats d'actions ordinaires et d'actions privilégiées d'une PME. Ces actions peuvent permettre à la SODEQ de devenir actionnaire important mais minoritaire de l'entreprise.

Souscriptions au capital-actions:

La souscription initiale doit atteindre 1 000 000 \$. Elle se composera de 1 000 000 d'actions ordinaires sans valeur nominale, comportant les mêmes droits pour chacun des détenteurs.

Territoire de la SODEQ SAGAMIE

- Chibougamau-Lac-Saint-Jean.
- Saguenay.
- Charlevoix - Côte-Nord.

Souscripteurs-vendeurs

Toute personne intéressée à obtenir des informations supplémentaires concernant la SODEQ SAGAMIE peut s'adresser aux souscripteurs-vendeurs ayant un permis de la Commission des Valeurs mobilières du Québec pour vendre les actions de la SODEQ SAGAMIE:

Gérald Brassard	150 est, rue Racine, Chicoutimi	Directeur gén.	S.E.E.S.
André Bouchard	Route 172, Saint-Nazaire	Prés. dir. gén.	Proco-métal Ltée
René Brassard	71, Cantin, Jonquière	Directeur gén.	Domicilex Inc.
Maurice Villeneuve	410, ave Bouchard, Roberval	Directeur gén.	L.M.B.D.S.

549-7527

Les souscripteurs-vendeurs ci-dessus mentionnés ne recevront aucune commission et le produit entier de la vente reviendra à la SODEQ SAGAMIE LTÉE (à être incorporée).

N.B.: Le prospectus déposé auprès de la Commission des Valeurs mobilières du Québec constitue le seul document complet quant à la qualité des titres proposés.